



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOUTENU PAR LE
PACTE
DES
SOLIDARITÉS



Lutter ensemble
contre la pauvreté ●
dans les **territoires ruraux**
des Hauts-de-France

Recueil de bonnes pratiques
NOVEMBRE 2025



SOMMAIRE

L'introduction de M. le Préfet de Région	4
Le mot de la déléguée interministrielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté	5

COMPRENDRE

Le contexte régional	6
----------------------------	---

ENJEU 1 CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE

Mutualiser.....	10
Impliquer et former	12
Se doter en ingénierie	14
Trouver des financements	18

ENJEU 2 PRÉVENIR LA PAUVRETÉ ET LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DÈS L'ENFANCE

Soutenir la parentalité	22
Développer les pratiques culturelles, sportives, éducatives et de loisirs	24
Accompagner les jeunes vers l'autonomie	29

ENJEU 3 FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI

Mobiliser le tissu économique	34
Développer des modes de garde	36
Renforcer l'offre de soin	37
Favoriser l'accès au logement	38
Lever tous les freins à la mobilité	40

ENJEU 4 ACCÉDER À SES DROITS

Repérer, accueillir, accompagner.....	46
Favoriser l'accès à l'information	49
Renforcer le lien social	51

ENJEU 5 BÂTIR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Lutter contre la précarité énergétique	56
Faciliter l'accès à une alimentation saine et durable	58
Maîtriser la ressource en eau	60

Auto-diagnostic	62
-----------------------	----

La lutte contre la pauvreté en milieu rural est un défi exigeant, mais porteur de sens. Ce recueil de bonnes pratiques montre que, malgré les difficultés propres aux territoires ruraux (isolement, précarité énergétique, faible mobilité, fragilité de l'ingénierie locale), il existe de nombreux leviers d'action, concrets et efficaces. Mutualisation, mobilisation des habitants, ingénierie renforcée, partenariats locaux et accès aux financements sont autant de clés pour bâtir des politiques solidaires, durables et adaptées aux spécificités de chaque territoire.

Agir contre la pauvreté, c'est aussi renforcer l'attractivité de nos territoires, garantir la dignité de chaque habitant et construire un avenir plus juste. Les exemples partagés prouvent que les initiatives locales, portées par des élus engagés, accompagnés par des réseaux solides, peuvent faire émerger des solutions innovantes et résilientes. Ce recueil de bonnes pratiques, ce guide est aussi un outil d'inspiration, d'appui méthodologique et de coopération.

Les exemples rassemblés ici sont en large partie issus des résultats de l'appel à manifestation d'intérêt sur la pauvreté dans les territoires ruraux lancé en 2023 par la préfecture de la région Hauts-de-France (commissariat à la lutte contre la pauvreté). Ils ont été complétés par des visites conduites dans toute la région, notamment au titre des contrats locaux des solidarités conclus avec les conseils départementaux et les métropoles.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des élus, acteurs associatifs, techniciens, services de l'État et partenaires locaux qui ont porté les actions illustrées dans ce recueil qui est loin d'être exhaustif de la diversité et du foisonnement des actions inspirantes à l'œuvre dans la région.



Bertrand GAUME,
Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet de la zone de défense et de sécurité du Nord
Préfet du Nord

LÉGENDE DU DOCUMENT

Tout au long du document vous découvrirez des actions, des dispositifs, des solutions, des projets inspirants pour vos territoires. Afin de faciliter la lecture et de gagner en lisibilité, ces éléments sont classés selon différentes catégories :



- EN COULEUR (SELON L'ENJEU) ET NUMÉROTÉES

Des pratiques inspirantes qui émanent du terrain



- EN GRIS FONCÉ ET CLASSÉES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Des aides autour du financement ou de l'ingénierie proposées par les acteurs institutionnels

Certes si on ne s'en tient qu'aux chiffres, la pauvreté dans les territoires à faible densité de population semble moins importante qu'en ville. C'est néanmoins une réalité sociale qui impacte, souvent durablement, les habitants les plus démunis dans leur parcours et leur destin et ceci dans un silence assourdissant.

Evidemment, l'Etat n'ignore pas ce phénomène et s'est doté de plusieurs outils de corrections qui ont vocation à agir dans plusieurs domaines. La création en 2021 des Territoires éducatifs ruraux dans l'Education nationale permet de renforcer les collaborations entre différents acteurs par une mise en réseau pour renforcer l'ambition scolaire. Les 2700 Maisons France Service rendent accessibles plusieurs services ou opérateurs de l'Etat regroupés. Le plan France ruralité de 2023 scelle une collaboration entre les collectivités et l'Etat pour agir concrètement sur la vie des habitants avec le programme de reconquête du commerce, les actions de mobilité jusqu'au dernier km, les bus médicaux itinérants, le soutien aux villages d'avenir. Le Pacte des solidarités porte des actions pensées pour les habitants des zones rurales comme le dispositif des cantines à 1 euro qui permet la tarification sociale dans les communes de moins de 10 000 habitants et les pactes locaux des solidarités s'attachent partout à agir spécifiquement sur la pauvreté en milieu rural.

Néanmoins, les habitants de ces territoires vivent une pauvreté solitaire, avec moins d'acteurs associatifs, moins d'opportunités, ils se sentent abandonnés et sans perspectives. Le non-recours aux aides sociales est plus important en milieu rural, certainement par manque d'information, par éloignement, peut-être aussi par crainte de la stigmatisation. Si les jeunes ruraux sont plus en emploi que les urbains, ils sont plus souvent dans des emplois sous-payés, parfois sans contrat et les jeunes ni en emploi, ni en études sont très nombreux. Le manque d'interactions inhibe les ambitions des jeunes qui, face à l'absence de sollicitations et de moyens, s'enferment dans l'assignation territoriale et dans la pauvreté silencieuse.

Ce constat, dans la ruralité qui représente les deux tiers du territoire français, ne peut nous laisser ni indifférents ni inactifs et encore moins renvoyer à la responsabilité personnelle des individus. Nous devons, sur ce sujet, aussi, faire preuve d'imagination, d'esprit d'ouverture en créant des collaborations nouvelles, en optimisant les ressources et les initiatives des différents acteurs publics et privés pour que vivre en zone rurale ne soit pour personne synonyme d'enfermement dans la pauvreté.

Des leviers existent et ce recueil est la preuve de la vitalité de l'engagement et de l'innovation dont peuvent faire preuve les acteurs sur les territoires. Par ce recueil qui, j'espère, en inspirera d'autres dans toutes les régions, les élus, les associations, les services de l'Etat et des collectivités démontrent que des solutions existent, qu'elles doivent être adaptées aux besoins des personnes et à la réalité des territoires.

Merci à tous les acteurs des Hauts-de-France pour cette initiative inspirante !



Anne RUBINSTEIN,
Déléguée interministérielle
à la prévention et à la lutte contre la pauvreté

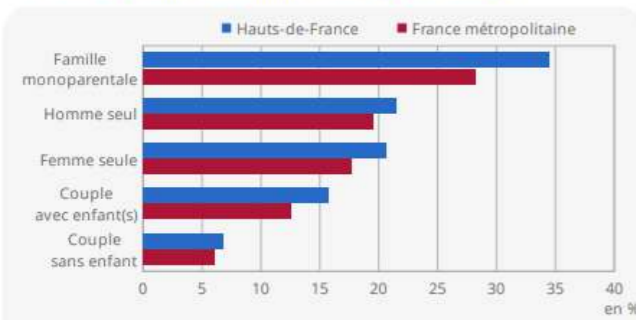
1. Un taux de pauvreté élevé en région

4. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiloSofi) 2020.

5. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes.
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiloSofi) 2020.

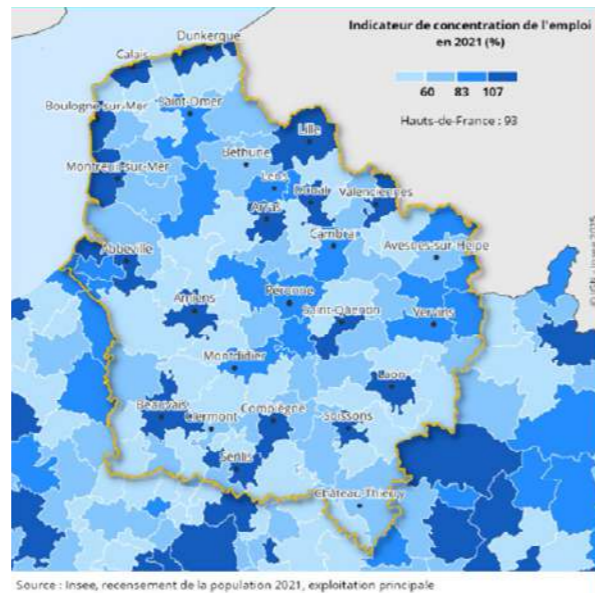
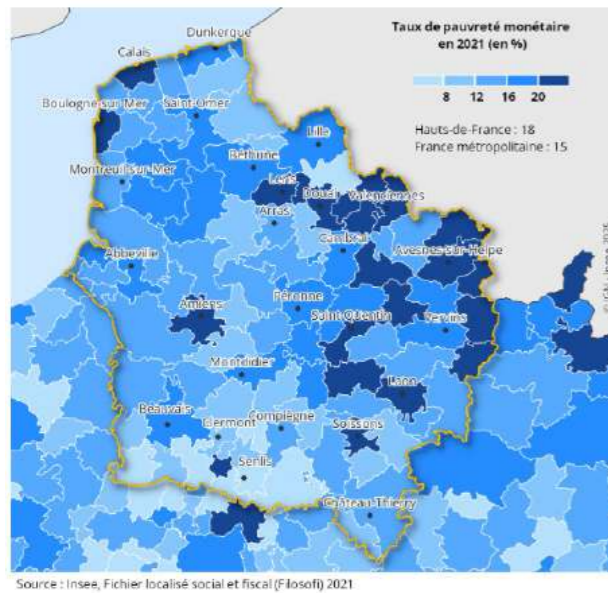
Les Hauts-de-France sont la 2ème région la plus exposée à la pauvreté monétaire en France métropolitaine.

Cette pauvreté touche à la fois des zones denses et les zones rurales : le littoral, le bassin minier, les métropoles, le Beauvaisis, le Creillois et la Sambre Avesnois Thiérache. 29% de la population des Hauts-de-France vit dans une commune rurale (périurbaine ou pas). 55% des 3787 communes de la région comptent moins de 500 habitants.

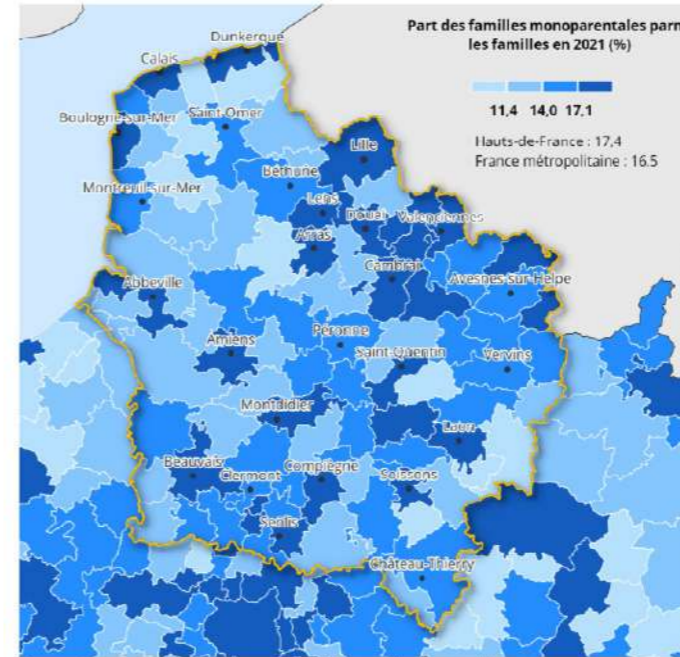
Dans la région des Hauts de France, les principaux publics majoritairement touchés par la pauvreté sont les familles monoparentales et les jeunes.

Pour plus de détails, cliquez ici : www.insee.fr

Il y a des disparités entre les différents territoires quant à leur taux de pauvreté.



2. Un isolement géographique et social



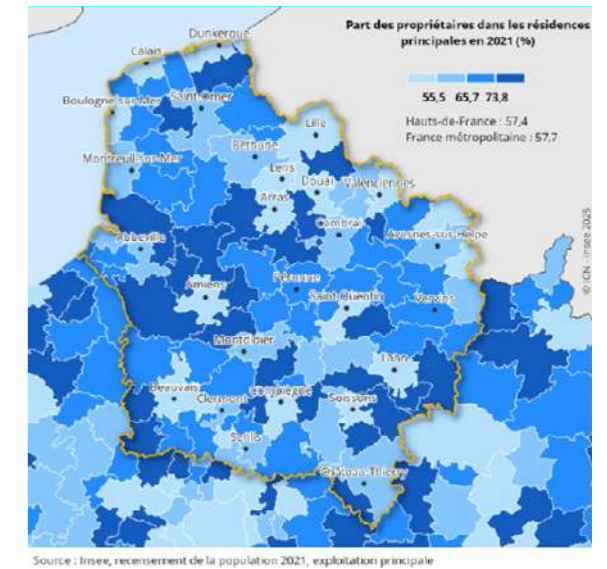
Source : Insee, recensement de la population 2021, exploitation complémentaire

Les zones rurales des Hauts-de-France peuvent connaître un manque de transports publics adaptés, rendant difficile l'accès à l'emploi, aux soins ou à la formation, la fermeture de services publics (écoles, bureaux de poste, commerces de proximité), accentuant l'isolement des habitants, une offre médicale réduite compliquant l'accès aux soins, des opportunités d'éducation et de formation professionnelle limitées, ce qui freine la mobilité sociale et l'accès à des emplois stables, une fracture numérique, excluant une partie de la population des services en ligne essentiels et enfin, des modes de garde limités.

Ces particularités impactent certains profils de la population: les jeunes, les familles monoparentales, les demandeurs d'emploi, les travailleurs pauvres et les retraités.

3. Un habitat dégradé

La précarité énergétique est un problème amplifié par les hausses récentes des coûts de l'énergie. Dans les zones rurales, de nombreux habitants propriétaires occupants vivent dans des logements anciens, mal isolés, et souvent énergivores. L'offre de logement social y est plus limitée qu'en milieu urbain.



Source : Insee, recensement de la population 2021, exploitation principale

4. Le vieillissement de la population

Ces territoires connaissent un vieillissement de leur population, ainsi qu'une faible attractivité pour les jeunes. Les personnes âgées sont souvent confrontées à l'isolement et à une diminution de leurs revenus, ce qui les rend vulnérables à la pauvreté.

ENJEU 1

CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE •



ENJEU 1

CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE

Pour bâtir des actions complexes impliquant de nombreuses politiques publiques et de multiples acteurs sur son territoire, **il est indispensable d'élaborer une stratégie** en amont pour donner du sens, structurer l'action collective, prioriser, optimiser les ressources et garantir l'impact des politiques publiques sur le long terme.

- **mutualiser**
- **impliquer et former**
- **se doter en ingénierie**
- **trouver des financements**

● mutualiser

Les communautés de communes rurales ont un intérêt particulier à mutualiser certaines compétences pour lutter contre la pauvreté, car elles font face à des défis spécifiques : faible densité de population, éloignement des services publics, manque de mobilité, et précarité accrue. En mutualisant leurs ressources, elles peuvent offrir des services plus efficaces et accessibles à tous leurs habitants, même dans les zones les plus isolées.

1. REGROUPER PLUSIEURS CCAS

Qui peut vous inspirer ?

CCAS FRESNES-SUR-ESCAUT (59)

Communes concernées : Condé-sur-Escaut, Vieux-Condé, Escautpont, Fresnes-sur-Escaut (soit environ 31 000 habitants).

Contact de l'action : Jérôme IBANEZ - jjbanez@fresnes-sur-escaut.fr

Quoi ? Comment ?

Partager l'analyse des besoins sociaux pour mieux cibler les publics et les actions, mutualiser les moyens et les projets sur les thématiques concernant les publics en insertion, les personnes âgées et en situation de handicap ou celles rencontrant des problématiques de santé, de logement ou de financement (mise en place de micro-crédit), en s'appuyant sur le réseau de partenaires et de dispositifs existants : CCAS, associations d'insertion, centres socioculturels, associations caritatives, pôle emploi, mission locale, UTPAS, CAF, PLIE, CAVM, CAPH, CLIC, CPAM, bailleurs sociaux...

Qui peut vous aider ?

Vous souhaitez plus d'informations sur les regroupements de CCAS ? Voici quelques contacts qui pourraient vous aiguiller :

- udccas02@outlook.fr
- jeanbaptistemeaux@udccas59.fr
- udccas62@gmail.com
- udccas80@amiens-metropole.com

2. CRÉER UN CIAS

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'OPALE (62)

23 communes / Bourgs-centres : Ardres et Guines
25 186 habitants / Taux de pauvreté : 14,7%

Contact de l'action :

Laurence MANTEL - <https://paysdopale.fr/solidarite/>

Quoi ?

Un **Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)** est un établissement public qui mutualise les moyens de plusieurs communes pour développer des services sociaux et d'aide aux habitants, notamment les plus fragiles.

Comment ?

Le CIAS a été créé en 2006 pour répondre aux besoins des communes du territoire Trois-Pays, notamment les plus petites, en manque de moyens. Il a d'abord développé une épicerie sociale intercommunale, puis a pris en charge l'accompagnement du RMI/RSA. En 2009, un service de portage de repas à domicile a été mis en place. Après deux évolutions du territoire, il est devenu le CIAS Pays d'Opale, couvrant 23 communes. Aujourd'hui, il gère une épicerie solidaire mixte fixe et itinérante, un portage de repas et un service de prévention santé en direction des plus fragiles.

Qui peut vous aider ?

Pour créer votre CIAS ? Côté ingénierie, rapprochez vous de votre UDCCAS 02, 59, 62, 80 et pour les financements des appels à projets de vos différents partenaires (département, CAF, ARS, CPAM, MSA, Carsat, ANDES...).

3. FAIRE DU CENTRE SOCIAL UN CATALYSEUR

Qui peut vous inspirer ?

CENTRE SOCIAL L'ESCALE - BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS (59)

Communes concernées : Beauvois-en-Cambresis, Béwilliers, Boussières, Carnières, Clary, Fontaine-au-pire, Ligny et Quiévy (soit environ 10 000 habitants)

<https://www.cslescale-coop.fr/>

Contact de l'action : Sandrine MERCIER - lescale.direction@gmail.com

Quoi ? Comment ?

Pour assurer sa pérennisation, le centre social L'Escale a développé une **coopération avec 7 communes voisines pour mutualiser des ressources et des compétences** précieuses (équipements, locaux, véhicules, réseau...) et mettre son expertise au service des communes. Cette collaboration a permis de proposer et de financer des actions sur la parentalité, la santé, le bien-être, le vivre ensemble, le numérique et des animations en directions des enfants (centre de loisirs, relais petite enfance, PIJ), des BRSA et des seniors. Chaque commune mettant à disposition des locaux et des véhicules.

Qui peut vous aider ?

Voici quelques financeurs possibles :

- CAF
- MSA
- Département
- Fondation de France
- Communes

4. FUSIONNER DES COMMUNES

Qui peut vous inspirer ?

L'ORÉE DE MORMAL

Fusion des communes d'Amfroipret et de Bermeries
609 habitants / Taux de pauvreté : 13,3%

Contact de l'action :

M. le maire PEUSTACHE - mairie@loreedemormal.fr

Quoi ?

Depuis le 1er janvier 2025, la commune d'Amfroipret et la commune de Bermeries ont fusionné afin de devenir une nouvelle commune sous l'appellation « L'Orée de Mormal ».

Pour ?

Mutualiser les moyens humains, matériels et financiers, donner une nouvelle ambition au territoire commun, garantir la pérennité de la situation financière et du service public. Cette fusion a permis de diviser par 2 les charges et d'augmenter les horaires d'ouverture au public.

Qui peut vous aider ?

Vous souhaitez plus d'informations sur la fusion des communes ? Vous pouvez vous rapprocher de l'Etat.

5. CRÉER UN PÔLE D'EQUILIBRE DES TERRITOIRES RURAUX (PETR)

Qui peut vous inspirer ?

PAYS DE THIÉRACHE (02)

28 communes / Bourgs-centres : Hirson, Vervins et Guise
72 000 habitants / Taux de pauvreté : 23,1%

Qui peut vous aider ?

Programme Leader, contractualisation avec l'Etat et la région

Pour ? Comment ?

Le pays de Thiérache regroupe 4 EPCI qui ont souhaité renforcer leur ingénierie pour pouvoir monter des projets et trouver les financements appropriés sur les thématiques suivantes : l'habitat (mise en place d'une OPAH-RU), l'environnement (schéma de re-composition du bocage, mesures agro-environnementales, ...), la mobilité (création d'un syndicat mixte), et le tourisme (création d'un office du tourisme qui assure la promotion et la valorisation du territoire). Ils ont donc créé un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural.

6. FAIRE COOPÉRER LES STRUCTURES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Qui peut vous inspirer ?

ASSOCIATION PHARE DU HAINAUT-CAMBRÉSIS (Ayant pour villes centres Valenciennes & Cambrai)

Contact de l'action : Amélie LEFEBVRE - amelie.lefebvre@associationphare.fr

Quoi ? Comment ?

Le Pôle Hainaut-Cambresis des Acteurs Réunis de l'ESS (PHARE), créé en 2019, regroupe 23 organisations de l'économie sociale et solidaire (insertion, formation, culture, santé, inclusion). Il fonctionne comme un outil d'intelligence collective pour co-construire, avec les élus locaux, des réponses aux besoins des populations fragiles. PHARE favorise le partage d'expériences, la mutualisation de projets, la réponse collective à des marchés publics et le développement de nouveaux projets. Il vise à promouvoir un développement solidaire et durable par la création d'activités et d'emplois. Quatre filières sont ciblées pour la création d'emplois : la transition écologique, la mobilité, les services et le numérique.

Qui peut vous aider ?

Comme financeurs : Europe, Etat, Région, DREETS, intercommunalités, CRESS, APES, entreprises locales, partenaires de l'emploi.

Pour faciliter les achats des structures de l'ESS: <https://www.adere.fr/>

• impliquer et former

Impliquer, consulter, informer et former les habitants, les élus et les acteurs associatifs d'un territoire rural dans la lutte contre la pauvreté est essentiel pour plusieurs raisons :

- Grâce à leur connaissance approfondie du terrain, ils sont souvent les premiers à repérer les situations de précarité et à cerner les besoins réels des populations locales. Cette expertise permet d'adapter les actions aux spécificités du territoire (isolement géographique, difficultés d'accès aux services publics, emploi saisonnier, etc.).
- Cette approche favorise l'adhésion des acteurs, légitime les initiatives et encourage une mobilisation durable autour des actions mises en œuvre.

A. SOLLICITER LE SOUS-PRÉFET ET LES SERVICES DE L'ÉTAT

En ruralité, l' élu peut se tourner vers l'État pour un accompagnement concret. Dans ce cadre, le sous-préfet d'arrondissement joue un rôle décisif. Interlocuteur de proximité et représentant de l'État, il peut d'abord apporter des conseils en :

- Eclairant ses choix à l'aune de sa propre analyse du territoire (Il s'agit d'éviter le syndrome de la fausse bonne idée, en veillant à ce que les mesures soient efficaces, réalisables et sources de cohésion sociale.)
- Facilitant la circulation de l'information et en valorisant les bonnes pratiques. Cela évite de dupliquer des projets existants et garantit un bon usage des deniers publics, qu'ils relèvent de l'État ou des collectivités.
- Mobilisant les administrations compétentes : ingénierie, montage de dossiers, partages de pratiques inspirantes. De par ses fonctions, il connaît les bons interlocuteurs pour appuyer les élus. Il préside notamment le comité local pour l'emploi et travaille avec France Travail, Cap Emploi, les missions locales et toutes les structures impliquées dans ce domaine.
- Jouant un rôle d'ensemblier pour accompagner une collectivité : mobiliser les appels à projets de l'ANCT, solliciter une agence d'ingénierie départementale ou une collectivité voisine disposant du service recherché,
- Priorisant un dossier lors de l'attribution de subventions.

B. SAVOIR VERS QUEL INTERLOCUTEUR SE TOURNER

Pour une recherche d'un appui en ingénierie pour réaliser un projet d'investissement public porté par votre collectivité, transmettre la demande au guichet unique de l'ingénierie territoriale de la préfecture du Nord via le formulaire Démarches-simplifiées dédié. Les services de l'État dans le Nord qui vous orienteront vers les offres de service susceptibles de répondre à votre besoin, qu'elles soient portées par les services de l'État et ses opérateurs (ANCT, CEREMA, ADEME, Banque des territoires...), les collectivités locales (agences techniques, syndicats, PETR...) ou des acteurs associatifs et privés du conseil aux collectivités (CAUE, bureaux d'études...).

Qui peut vous aider ?

Pour déposer une demande, les services de la Préfecture du Nord : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-d-accompagnement-en-ingenierie-anct59>

7. INFORMER LES HABITANTS

Qui peut vous inspirer ?

ALLEMANT (02)
166 habitants

Quoi ? Comment ?

L'application mobile [panneau pocket](#) permet à la commune d'informer les habitants des différentes animations locales. La communauté de communes peut aussi pousser ses informations sur l'application. Le coût est gratuit pour la mairie et a permis d'éviter l'achat d'un panneau lumineux. Les informations sont saisies par l'adjointe au maire.

Qui peut vous aider ?

- Services de la mairie : mairie.allemand02@wanadoo.fr

C. APPUYER JURIDIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT LES COMMUNES

Avec Rural Consult, la Banque des Territoires propose un appui juridique et financier dédié aux communes de moins de 5.000 habitants et aux intercommunalités de moins de 20.000 habitants. À travers ce dispositif, elle accompagne les projets des territoires ruraux, par des partages de bonnes pratiques, des ressources documentaires, des outils d'analyse financière, des études pour la réalisation de projets locaux, la recherche de financement, et la mise à disposition d'experts juridiques et financiers pour répondre préoccupations des collectivités.

Qui peut vous aider ?

Le service est accessible par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 19h au 0970 808 809 (coût d'un appel local) et via la plateforme banquedesterritoires.fr.

8. PROPOSER UN GUIDE DE L'ÉLU

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHAMPAGNE PICARDE (02)

Site internet : cc-champagnepicarde.fr

46 communes / Bourgs-centres : Villeneuve-sur-Aisne, Sissonne et Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt
20 838 habitants / Taux de pauvreté : 14,7%

Quoi ? Comment ?

Pour aider les nouveaux élus à comprendre le fonctionnement de la collectivité et les projets en cours, le DGS et la DGA ont imaginé un guide pédagogique illustré, remis aux élus le jour de leur élection. Cet outil permet de les soutenir dans leurs fonctions et de leur permettre de prendre des décisions éclairées. En complément, un « Educ'tour » a été organisé afin de visiter ensemble les équipements communautaires, favoriser l'interconnaissance et la découverte des infrastructures locales.

Qui peut vous aider ?

Vous souhaitez plus d'informations sur le Guide de l'Élu ? Voici un contact qui pourraient vous aiguiller :

- Claire DUBOS
population@cc-champagnepicarde.fr

D. ACCOMPAGNER LES CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE ADHÉRENTS

Faciliter la mise en œuvre et la réflexion de projets et politiques concernant la petite enfance et la parentalité.

Qui peut vous aider ?

Les Fédérations des centres sociaux
59 / 62 : nordpasdecalsais@centres-sociaux.com
02 / 60 / 80 : Valérie COMBLEZ - valerie.comblez@centres-sociaux.fr

9. ETAYER SON ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNE D'AMBLETEUSE (62)
2010 habitants / Taux de pauvreté : 16%
Contact de l'action :
M. le maire S. PINTO - yp.renouard@nordnet.fr

Quoi ? Comment ?

Afin de réaliser son Analyse des Besoins Sociaux (ABS) et qu'elle soit significative, que la population puisse s'exprimer en toute indépendance, le Maire d'Ambleteuse a engagé des échanges avec la Poste et a obtenu, dans le cadre d'un partenariat, que ce soit les facteurs qui déposent à domicile les questionnaires, puis les reprennent. Résultat : 52 % de réponses qualifiées.

Qui peut vous aider ?

www.laposte.fr/entreprise-collectivites
et anne.dupont@laposte.fr

E. REDONNER DU POUVOIR D'AGIR

Qui peut vous aider ?

ASSOCIATION PARTICIPATION ET FRATERNITÉ
Rayonnement sur l'ensemble de la région Hauts-de-France
Contact de l'action : Elisabeth DRZEWIECKI - <https://www.cslescale-coop.fr/>

Quoi ?

Redonner du pouvoir d'agir aux personnes les plus précaires, souvent en situation de non-recours en déployant le dispositif « Ambassadeur de l'accès aux droits sociaux ».

Comment ?

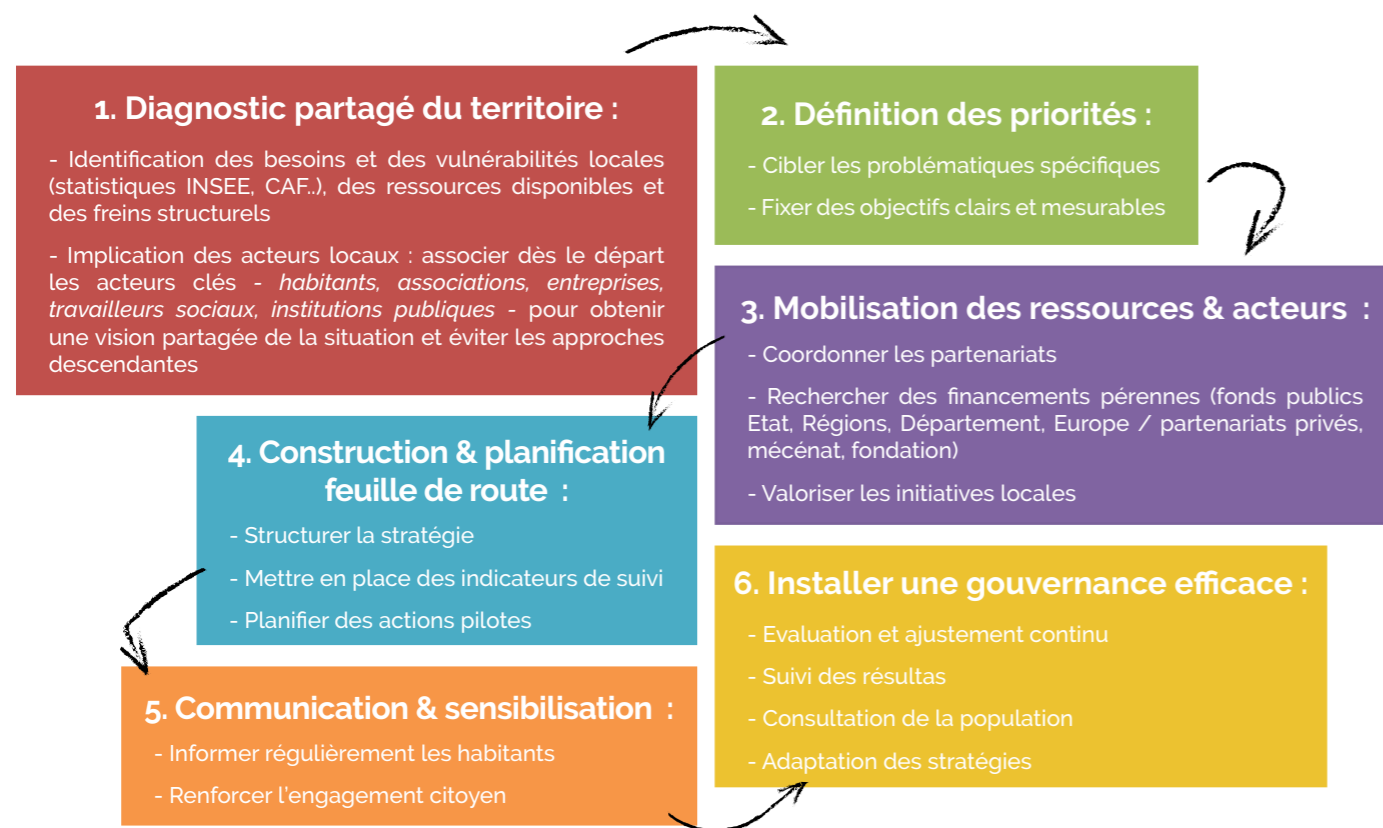
L'association Participation et Fraternité a lancé le projet « Ambassadeurs de l'accès aux droits sociaux » dont le but est de former des personnes en situation de précarité, organisées en communautés ouvertes, à accompagner les publics fragiles en créant des espaces d'échange et d'entraide. Une formation-action est mise en place pour renforcer leur pouvoir d'agir et leur capacité à aller vers les plus vulnérables pour repérer les situations critiques et faciliter l'accès aux droits sociaux. L'action des ambassadeurs dans la lutte contre le non-recours repose sur un maillage territorial.



● se doter en ingénierie

La mise en place d'une stratégie de lutte contre la pauvreté dans un territoire rural nécessite une ingénierie robuste car les actions à mener sont souvent complexes, interconnectées et doivent s'inscrire dans une logique systémique.

Comment concevoir une stratégie globale et systémique ?



F. ACCOMPAGNER LE RÉSEAU ASSOCIATIF

Qui peut vous aider ?

FAMILLES RURALES FÉDÉRATION NORD

Rayonnement sur l'ensemble du département du Nord
Contact : Michael OLIVIER - <https://nord.famillesrurales.org/>

Quoi ? Comment ?

Familles Rurales Fédération Nord accompagne les associations sur plusieurs thématiques clés. Elle propose un soutien en ressources humaines (gestion, droit, conflits, aides à l'emploi) et en recherche de financements (appels à projets, mise en réseau). Elle aide aussi à la gestion associative et au développement de nouvelles activités. Enfin, elle apporte un appui en communication par le biais d'outils numériques et sur les réseaux sociaux.

G. RECENSER L'INGÉNIERIE LOCALE

Guide conçu par la préfecture du Pas-de-Calais pour recenser l'ingénierie locale mobilisable aussi bien par l'État et ses opérateurs, que par le Conseil départemental et les autres opérateurs publics et qui vise à permettre aux collectivités territoriales de mieux connaître leurs interventions sur le territoire.

Découvrir [les actions de l'Etat dans le Pas-de-Calais](#)

10. AGIR POUR L'ENFANCE, LA JEUNESSE & LA PARENTALITÉ

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE DE PICARDIE (80)

43 communes / Bourgs-centres : Chaulnes, Harbonnières et Rosières-en-Santerre
18 039 habitants / Taux de pauvreté : 14,6%
Contact de l'action :
Cédric SOULABAILLE - c.soulabaille@terredepicardie.fr

Quoi ?

Outre les compétences obligatoires relevant d'un EPCI, Terre de Picardie dispose de compétences supplémentaires, notamment concernant les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Soucieuse d'apporter des réponses adaptées aux besoins du territoire en matière de services aux familles, Terre de Picardie a signé une Convention Territoriale Globale de services aux familles avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Somme le 15 décembre 2021 pour une durée de 4 ans. En 2024, un poste de chargé de coopération CTG est créé.

Pour ? Comment ?

Evaluer les objectifs partagés de la CTG, élargir la coopération et lancer une dynamique de territoire, définir les objectifs partagés de la prochaine CTG, mobiliser la population pour les intégrer dans une démarche de co-construction.

Qui peut vous aider ?

La CAF finance à 50% les postes de chargés de coopération pour les collectivités (communes ou communauté de communes) signataires d'une Convention Territoriale Globale (CTG) et anime le réseau des chargés de coopération du département.

11. DEVELOPPER UNE STRATEGIE DE REVALORISATION

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 7 VALLÉES (62)

66 communes / Bourgs-centres : Hesdin-la-Forêt, Beaurainville et Campagne-lès-Hesdin
29 425 habitants / Taux de pauvreté : 17,7%
Contact de l'action : Mathilde ALISSE - mathilde.alisse@7vallees.fr

Quoi ?

Le Chef de projet petite ville de demain (PVD) accompagne les élus dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de revitalisation adaptée aux besoins du territoire (signature d'une Convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)) : diagnostic du territoire / définition d'une stratégie / montage et suivi de projets transversaux.

Pour ? Comment ?

Amélioration du cadre de vie, attractivité - tourisme - développement ; identité du territoire ; maintien et développement des services à la population ; développement d'une politique autour de l'habitat (Réhabilitation - Restructuration).

Qui peut vous aider ?

- [ANCT : olivier.mutez@anct.gouv.fr](mailto:olivier.mutez@anct.gouv.fr)
- [CEREMA : anne-laure.millet@cerema.fr](mailto:anne-laure.millet@cerema.fr)



Autres dispositifs inspirants :

[Petites villes de demain](#) | ANCT - Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
[Villages d'avenir](#) | ANCT - Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

H. BÂTI, FONCIER ET AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Contacts de l'action :
CEREMA :
anne-laure.millet@cerema.fr
CAUE :
bruno.stoop@caue02.com

CAUE : Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement accompagne les acteurs du territoire notamment dans les programmes d'amélioration de l'habitat, il assure aussi des permanences gratuites à destination des particuliers, en amont des projets de réhabilitation et de construction.

En vidéos

CEREMA : UrbanSIMUL est un outil d'analyse et de simulation de l'occupation du sol à l'échelle de l'unité foncière. Le Cerema et ses partenaires produisent différents outils nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie foncière. Ces outils se complètent pour permettre de couvrir tous les besoins liés à la diversité des usages du foncier (logement, activité économique, nature...), et toutes les étapes des travaux pour une stratégie foncière. Le Cerema propose des [formations](#) pour la prise en main des outils.

I. ACCOMPAGNER LES ÉLUS DANS LEURS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

L'offre de service du Département de la Somme, collectivité de proximité, porte sur de l'ingénierie sur des projets concernant: aménagement/attractivité du territoire et mobilités douces, sécurité et santé publique, environnement et préservation des ressources, culture et patrimoine, solidarités : emploi et insertion. Des aides, des outils et des partenaires sont également référencés dans ce guide de l'ingénierie.

Qui peut vous aider ?

DÉPARTEMENT SOMME - Service Appui aux collectivités :
03 22 71 80 80

12. CRÉER DU LOGEMENT LOCATIF AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF)

Qui peut vous inspirer ?

ROLLOT (80)
768 habitants / Taux de pauvreté : 15,3%
Contact de l'action :
M. le maire M. CHOISY mairierollot@orange.fr

Pour ? Comment ?

La commune de Rollot, lauréate du dispositif Village d'avenir, a identifié un site central constitué de hangars et d'un terrain pour y créer 12 logements (T2, T3, T4) à usage locatif, dans une démarche de sobriété foncière. Une convention opérationnelle a été signée avec l'EPF le 19 juillet 2024, l'avant-projet a été élaboré par le bailleur social AMSOM. Les financements : fonds propres. Les porteurs de projet : commune de Rollot et AMSOM

Qui peut vous aider ?

- EPF: p.dubois@epf-hdf.fr

L'EPF Hauts-de-France accompagne tout type de projet : production de logements, implantation de services, aménagement d'espaces publics, développement économique, renaturation, prévention et gestion des risques et du recul du trait de côte. Il peut aussi contribuer à la constitution de réserves foncières. L'EPF négocie et achète les biens nécessaires, les gère et si nécessaire, les déconstruit, traite les sources concentrées de pollution, renature le foncier ainsi recyclé puis il le revend à la collectivité ou à un tiers qu'il lui a désigné. A contrario, l'EPF n'est pas un aménageur.



J. CARTOGRAPHIER SON TERRITOIRE

Contact : Anne-Sophie DESCHRYVER - anne-sophie.deschryver@carsat-nordpicardie.fr

Quoi ?

Se doter d'un outil de cartographie pour analyse de son territoire sur différents critères (fragilité, couverture médicale...).

Qui peut vous aider ?

CARSAT: Mettre à disposition d'acteurs de terrain des données statistiques permettant d'établir un diagnostic de leur territoire et leur permettre de mettre en place des plans d'actions. Cette offre de services peut consister en une mise à disposition de l'outil ou d'un accompagnement plus complet: <https://observatoiredesfragilites.fr>

K. SOUTENIR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Contact de l'action : Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) - contact@cresshdf.org

Quoi ?

La CRESS Hauts-de-France fédère et représente les entreprises et organisations de l'ESS sur l'ensemble du territoire régional. Elle a pour mission de promouvoir l'Économie Sociale et Solidaire, d'outiller les acteurs, de porter leur voix auprès des institutions et d'observer son évolution.

Pour ? Comment ?

Une action de la CRESS en partenariat avec le CESER Hauts-de-France : le Prix des dynamiques et solidarités rurales. Il s'agit d'un concours qui vise à reconnaître et à médiatiser les initiatives économiques et sociales des acteurs ruraux qui contribuent au maintien ou à l'amélioration des conditions de vie et du dynamisme en milieu rural.

Qui peut vous aider ?

Le CRESS Hauts-de-France.

M. TRAVAILLER SUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Contact : DRDFE - droits-des-femmes@hauts-de-france.gouv.fr

Quoi ?

Monter un plan autour de l'égalité femmes-hommes.

Qui peut vous aider ?

Le réseau déconcentré du ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, constitué de la direction régionale et des délégations départementales, peut être mobilisé pour appuyer l'élaboration de plan locaux relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes. plus complet : <https://observatoiredesfragilites.fr>

L. CRÉER UNE RÉGIE DE TERRITOIRE

Contact : Émilien PETIT - emilien.petit@dreets.gouv.fr

Quoi ?

Créer une régie de territoire pour répondre aux besoins locaux tout en créant de l'emploi.

Qui peut vous aider ?

[DREETS](#)

[Les Régies de Quartier et de Territoire](#)

[Les coopérations territoriales](#) - CRIE Hauts-de-France - PRITH

13. STRUCTURER UN PLAN TERRITORIAL DE COHÉSION SOCIALE SPÉCIFIQUE AUX COMMUNES RURALES

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA PORTE DU HAINAUT (59)
47 communes / Centres-bourgs : Denain, Raismes et Saint-Amand-les-Eaux
158 568 habitants / Taux de pauvreté : 21,9%

Contact de l'action :

Antoine BAILLOEUL - abailloeu@agglo-porteduhainaut.fr

Quoi ?

Elaboration d'un Projet territorial de cohésion sociale qui, au-delà de ses axes thématiques d'intervention (Santé, Social, Insertion Emploi, Éducation, Jeunesse...), doit apporter à terme une intervention proportionnée afin d'accompagner le développement social de chaque commune ou chaque bassin de vie du territoire.

Qui peut vous aider ?

- Votre direction départementale emploi, travail et solidarité (DDETS).
- intercommunalites.fr

● Trouver des financements

Tour d'horizon des principales sources de financement :

Subventions, aides publiques, appels à projets divers.

- *Dotations de l'État (DGF, DETR, DSIL, FNADT, Fonds vert) et de collectivités territoriales financent des projets thématiques (éducation, culture, sport, environnement, mobilité (cf ci-après).*
- *Fonds européens : Programmes comme le FEDER (Fonds européen de développement régional), le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale), le FSE (Fonds social européen) qui soutiennent des projets de développement et d'inclusion.*
- *Appels à projets divers, programmes nationaux de la stratégie pauvreté (cantine à 1 euro, fonds d'innovation pour la petite enfance - FIPE, pass colo, mieux manger pour tous - MMPT...).*
- *Dotation générale de décentralisation (DGD) bibliothèques dans les dotations de l'Etat (enveloppe régionale de 7M€ permettant la construction d'équipements structurants, les médiathèques devenant ainsi le premier service public culturel de proximité).*

Partenariats public-privé, mécénat : Solliciter des dons ou des contributions d'entreprises et fondations, qui sont souvent sensibles aux enjeux de solidarité et d'inclusion (cf action 14).

Percevoir des taxes supplémentaires en accueillant des installations d'énergies renouvelables comme des éoliennes, des méthaniseurs ou des infrastructures d'agrivoltaïsme sur son territoire : l'imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER), la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB), la Contribution Économique Territoriale (CET).

N. ACCÉDER AUX AIDES FINANCIÈRES

Contacts :

- l'équipe Aides-territoires : aides-territoires@beta.gouv.fr
- l'équipe Deveco : contact@deveco.incubateur.anct.gouv.fr

Quoi ?

Plateforme pour accéder aux aides pour financer et accompagner des projets locaux.

Qui peut vous aider ?

ANCT : [Aides-territoires](#) est le guichet unique des aides qui rend visibles et lisibles tous les dispositifs à destination des collectivités. Il permet à chaque agent et élu local d'identifier rapidement les aides pertinentes en effectuant une recherche territorialisée, spécifique à sa structure et aux thématiques de son projet. La veille est également automatisable via un système d'alertes email. Une cartographie des aides et porteurs permet de facilement naviguer dans l'écosystème propre à son département. Aides-territoires répertorie les aides pour toutes les thématiques de projets locaux (transition énergétique, développement économique, mobilité, etc.).

O. MOBILISER LE FEADER

La Région Hauts-de-France compte 17 Groupes d'Action Locale (9 en Nord-Pas de Calais et 8 en Picardie), elle est autorité de gestion des programmes de développement ruraux et a délégué aux GAL (ensemble socio-économiques privés et publics) l'animation et/ou la gestion du [programme européen LEADER](#) (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale).

Leur mission : mettre en place une stratégie locale de développement rural et, par l'intermédiaire d'un Comité de programmation, auditionner, sélectionner et cofinancer via le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) les opérations qui contribuent à sa mise en œuvre.

14. CRÉER UNE FONDATION TERRITORIALE

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE (59)

17 communes / Centres-bourgs : Dunkerque et Grande-Synthe
192 554 habitants / Taux de pauvreté : 18,3%

Contact de l'action : Géraldine DUCROCQ - geraldine.ducrocq@tud.fr

Quoi ?

Créer une Fondation territoriale.

Pour ? Comment ?

La Fondation du Dunkerquois Solidaire, créée en 2016 par la Communauté urbaine de Dunkerque et abritée par la Fondation de France, est un collectif public-privé engagé dans la lutte contre les inégalités et la précarité. Elle mobilise la générosité des entreprises et des habitants pour soutenir des projets locaux favorisant l'égalité des chances. La fondation propose deux dispositifs : Dunkerque Solidaire pour l'Emploi, qui finance pendant trois ans des emplois d'utilité sociale dans des associations locales répondant à des besoins collectifs non satisfaits, et Dunkerque Solidaire pour la Jeunesse, en partenariat avec Break Poverty, qui soutient des solutions innovantes pour lutter contre la pauvreté des jeunes en agissant sur la petite enfance, le décrochage scolaire et l'accès au premier emploi.

Qui peut vous aider ?

- [Fondation de France](#)
- [Break Poverty](#)

15. CRÉER UNE COMMUNAUTÉ ÉNERGÉTIQUE

Qui peut vous inspirer ?

MONTIGNY EN ARROUAISE (02)

317 habitants / Taux de pauvreté : 17,8%

Contact de l'action :

M. le maire C. PARENT - mairiedemontignyenarrouaise@nordnet.fr

Quoi ?

Créer une communauté énergétique en auto-consommation collective (plus d'infos en vidéo [ici](#))

Pour ? Comment ?

À Montigny-en-Arrouaise, le village a mis en place une communauté énergétique. Les habitants ont accès gratuitement au surplus non utilisé de l'électricité produite par des panneaux solaires installés sur la mairie et cinq bâtiments communaux, le village a investi 150.000 euros, financés à 80% par l'État. Il a également fait installer deux prises de recharge gratuite pour véhicules électriques. « Ça compte beaucoup dans le budget », témoigne un habitant que cette mesure a incité à acheter une voiture électrique. De plus, huit maisons sont équipées de panneaux solaires. L'énergie produite qui n'est pas utilisée est revendue aux autres habitants à un tarif de 10 centimes le kilowatt heure, soit la moitié du prix du marché. Entre 20 et 30 foyers de la commune seraient à terme intéressés pour faire partie de cette initiative.

Qui peut vous aider ?

- ADEME

16. UTILISER LES ENERGIES RENOUVELABLES

Qui peut vous inspirer ?

RIMBOVAL (62)

184 habitants / Taux de pauvreté : 17,7%

Contact de l'action :

M. le maire N. PICHONNIER - mairie.rimboval@orange.fr

Quoi ?

S'appuyer sur les énergies renouvelables pour trouver des financements.

Pour ? Comment ?

La commune de Rimboval prévoit de renouveler ses éoliennes par des modèles de première génération, de développer l'agrivoltaïsme (production agricole et électrique sur une même parcelle) tout en maintenant l'élevage, de mettre en place un projet de géothermie pour les habitants et d'autoriser les méthaniseurs à 500 m des habitations. Un groupe exploitant plusieurs parcs éoliens à Fruges a sollicité un cabinet de conseil pour optimiser la production par hybridation (couplage éolien et photovoltaïque). La commune a opté pour de petits projets photovoltaïques facilement raccordables. Les habitants ont soutenu ces projets grâce à une concertation publique et à une information claire sur les retombées économiques.

Qui peut vous aider ?

- Préfecture
- DREAL / DDT / ADEME / CEREMA / ANCT

ENJEU 2

PRÉVENIR LA PAUVRETÉ

ET LUTTER CONTRE
LES INÉGALITÉS
DÈS L'ENFANCE

ENJEU 2

PRÉVENIR LA PAUVRETÉ
ET LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DÈS L'ENFANCE

L'élu rural, par une politique locale volontariste, participe à la création d'un **environnement plus équitable pour les enfants** qui joue un rôle majeur dans la prévention de la pauvreté.

Cela passe par une amélioration de l'accès aux services essentiels, une offre éducative et culturelle de qualité, et un **soutien direct aux familles** notamment monoparentales.

- **soutenir la parentalité**
- **développer les pratiques culturelles, sportives, éducatives et de loisirs**
- **accompagner les jeunes vers l'autonomie**

• soutenir la parentalité

Lutter contre la reproduction de la pauvreté à travers le soutien à la parentalité permet de sécuriser le parcours éducatif et personnel des enfants et favorise leur émancipation en :

- Améliorant la réussite scolaire à travers la mise en place de dispositifs d'accompagnement éducatif après la classe ou pendant les vacances, en développant l'équipement informatique dans les écoles et en assurant une connexion internet de qualité dans tous les foyers.
- Mettant en place des espaces de parentalité : création de lieux d'échange et de soutien pour les parents.
- Accompagnant les familles en difficulté par le développement de services sociaux de proximité en lien avec les départements pour répondre aux besoins spécifiques des familles vulnérables.
- Encourageant les dispositifs de médiation, ce qui peut aider à résoudre les tensions familiales ou scolaires par le biais de professionnels.

Une attention plus particulière est à porter aux familles monoparentales, car il est reconnu que la monoparentalité est un facteur aggravant des inégalités.

17. CRÉER UN LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

Qui peut vous inspirer ?

MONTDIDIER (80)

5 978 habitants / Taux de pauvreté : 15,3%

Contact de l'action : Lucile SESSOU - lucile.sessou@apprentis-auteuil.org

Pour ? Comment ?

La Maison des Familles est un lieu d'accueil et d'échange pour les familles en situation de fragilité. Elle offre un espace de partage d'expériences et de soutien par des professionnels et des bénévoles autour du rôle parental. Elle vise à soutenir la parentalité, lutter contre l'isolement social, améliorer le bien-être et favoriser la santé. La Maison des Familles permet également de créer un réseau partenarial (CCAS, MDSI, PMI, France Travail, CHU, Associations caritatives, ...) pour mutualiser les réponses et encourager l'innovation.

Qui peut vous aider ?

- Caf / Conseil Départemental / MSA / Apprentis d'Auteuil- Mécènes



18. CRÉER UN RELAIS PETITE ENFANCE

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT PAYS DU MONTREUILLOIS (62)

49 communes / Centres-bourgs : Bourthes et Fruges

15 703 habitants / Taux de pauvreté : 17,1%

Contact de l'action : Christine TINTILLIER - csc.hucqueliers@gmail.com

Pour ? Comment ?

Porté par le centre socioculturel intercommunal, le Relais Petite Enfance (RPE) les Lapinous est un service destiné aux familles, aux professionnels de la petite enfance (assistants maternels, gardes à domicile) et aux collectivités. Il a pour mission d'informer et accompagner les familles dans le choix du mode de garde (assistant maternel, garde à domicile, crèche) et dans les démarches administratives, soutenir les professionnels en les informant sur leurs droits en proposant des formations continues et en facilitant les échanges professionnels, organiser des temps d'éveil pour les enfants avec 3 ateliers hebdomadaires à Hucqueliers, Zoteux et Verchocq afin de favoriser la socialisation et l'éveil des jeunes enfants, valoriser le métier d'assistant maternel en encourageant les vocations et en renforçant la reconnaissance professionnelle et collaborer avec les collectivités locales pour adapter l'offre de garde aux besoins du territoire.

Qui peut vous aider ?

- CAF / MSA : dupuis.vanessa@msa59-62.msa.fr



19. ORGANISER UN BUS DES 1000 PREMIERS JOURS

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CŒUR DE FLANDRE (59)

50 communes / Centres-bourgs : Hazebrouck et Bailleul

102 489 habitants / Taux de pauvreté : 10,4%

Contact de l'action :

Mathilde BEHAEGEL - mathilde.behaegel@ca-coeurdeflandre.fr

Pour ? Comment ?

Cœur de Flandre aggro a lancé le Bus des 1000 premiers jours pour accompagner la parentalité pendant les 1000 premiers jours de l'enfant, en réponse aux besoins identifiés sur le territoire. Ce dispositif mobile vise à rompre l'isolement en créant du lien entre parents et futurs parents grâce à des ateliers, des permanences et des temps d'information animés par des facilitateurs et des partenaires locaux. Co-construit avec les acteurs de la petite enfance, le projet s'appuie sur un réseau de 26 communes volontaires, qui mettent à disposition des locaux pour accueillir les activités. Les objectifs sont de soutenir la parentalité en proposant une offre personnalisée (rendez-vous individuels, groupes de pairs-aidants), d'assurer une prévention active (dépistage des vulnérabilités sociales, psychologiques, sanitaires) et de créer un lieu de ressources pour orienter et informer les parents.

Qui peut vous aider ?

- CAF, MSA et conseil départemental.

20. CRÉER UN SERVICE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) ITINÉRANT

Qui peut vous inspirer ?

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS (62)

887 communes / Siège : Arras

1,5 millions d'habitants / Taux de pauvreté : 18%

EN VIDÉO

flashez ce QR Code ou cliquez ici



● développer les pratiques culturelles, sportives, éducatives et de loisirs

Développer une offre culturelle, sportive, éducative et de loisirs adaptée au territoire, favorise la cohésion sociale, le bien-être des habitants, la réduction des inégalités et l'insertion professionnelle. Cette stratégie contribue directement à la lutte contre la pauvreté en renforçant le capital social et en offrant de nouvelles opportunités de développement personnel et économique.

Les activités sportives ou culturelles peuvent aussi être des leviers d'insertion professionnelle (formation de jeunes dans le sport ou l'animation, développement de compétences transférables) notamment en permettant de développer des compétences sociales (esprit d'équipe, discipline, créativité) et intellectuelles (curiosité, ouverture d'esprit).



21. UNE TARIFICATION SOCIALE SUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CHAMPAGNE PICARDE (02)

46 communes / Centres-bourgs : Villeneuve-sur-Aisne, Sissonne et Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt
20 838 habitants / Taux de pauvreté : 14,7%

Pour ? Comment ?

En raison de l'inflation, les premières privations citées par les familles concernent les loisirs et la culture. Mais les privations se multiplient également sur l'accès à des besoins vitaux : santé et alimentation. Le tissu associatif a du mal à jouer son rôle d'amortisseur et les communes ont massivement dissout leur CCAS. En conséquence les élus communautaires ont décidé de refondre complètement la tarification aux différents services (spectacles /centre de loisirs) avec de nouvelles tranches pour soulager les familles (nous les incitons aussi à recourir au pass sport et au pass culture) . Parallèlement une réflexion est en cours sur la création d'un C.I.A.S pour centraliser et coordonner l'action sociale sur l'ensemble du territoire.

Qui peut vous aider ?

- CAF



22. UN PLAN MERCREDI INTÉGRÉ AU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PICARDIE VERTE (60)

88 communes / Centres-bourgs : Grandvilliers et Formerie
32 253 habitants / Taux de pauvreté : 12,6%

Contact de l'action : Amandine NENOT – anenot@ccpv.fr

Pour ? Comment ?

La communauté de communes de la Picardie verte a mis en place un Projet Éducatif Territorial intégrant tous les acteurs locaux (établissements scolaires, associations, parents, services municipaux) dans une démarche partenariale. Ce projet inclut un Plan Mercredi en collaboration avec les sept Accueils Collectifs de Mineurs, permettant de structurer et de coordonner les actions éducatives. Le dispositif enrichit les activités périscolaires du mercredi en proposant une offre éducative, culturelle, sportive et artistique adaptée aux attentes des familles et en cohérence avec le projet éducatif global. Il renforce le lien entre le temps scolaire et périscolaire, assurant ainsi une continuité éducative. Grâce à cette initiative, les enfants bénéficient d'une prise en charge de qualité, respectant leurs rythmes de vie et leurs besoins.

Qui peut vous aider ?

- Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)

23. UN PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS (60)

53 communes / Centre-bourg : Beauvais
103 890 habitants / Taux de pauvreté : 16,7%

Pour ? Comment ?

L'EPCI CA du Beauvaisis, très rural en dépit de sa ville centre, a mis en place le Réseau des Médiathèques du Beauvaisis. L'accès aux cinq médiathèques du réseau est entièrement gratuit et ouvert à tous. Chacun peut venir y profiter librement des services proposés sur place : ordinateurs, lecture, jeux, ateliers, animations, écoute de musique, et bien plus encore. Les bâtiments sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et proposent également des ouvrages adaptés à des besoins spécifiques, notamment pour les personnes en situation de handicap ou présentant des troubles DYS. Cette action s'inscrit dans le cadre du contrat territoire lecture (CTL) en partenariat avec la médiathèque départementale et le PETR.

Qui peut vous aider ?

Si vous êtes un EPCI, la DRAC et si vous êtes une commune, vous êtes invités à vous rapprocher de votre EPCI (les CTL étant déployés à l'échelle intercommunale).

24. DÉVELOPPER UNE POLITIQUE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE TOUT AU LONG DE LA VIE

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL (59)

53 communes / Centres-bourgs : Le Quesnoy, Bavay et Landrecies

48 266 habitants / Taux de pauvreté : 13,3% / Contact de l'action : Joseph GATOUX - j.gatoux@cc-paysdemormal.fr

Pour ? Comment ?

Pour œuvrer au développement des pratiques culturelles de tous les habitants et faire en sorte que chacun d'entre eux, tout au long de sa vie et sur l'ensemble du territoire puisse avoir accès et participe à l'offre et à la vie culturelle, la DRAC s'appuie sur le puissant levier de l'éducation artistique et culturelle aux côtés des EPCI, des collectivités territoriales et des services de l'Éducation nationale. Ce chantier de généralisation de l'EAC se déploie à travers des contrats territoriaux pluriannuels conclus avec les EPCI et la région académique de Lille et d'Amiens en concertation étroite avec les départements et la région (le contrat local d'éducation artistique (CLEA) et le contrat culture ruralité). Ces derniers permettent le déploiement de résidences-mission d'éducation artistique (**exemple : le CLEA du Pays de Mormal organise chaque année deux résidences-mission et une résidence journalistique de quatre mois, favorisant les échanges, les mobilités et les liens intergénérationnels entre habitants**). En complément des contractualisations, des programmes ponctuels adaptés aux différents contextes territoriaux et reposant également sur l'outil des résidences-mission d'artistes ou de journalistes : le programme « Artiste rencontre territoire » (A.R.T), l'expérimentation « mondes urbains/mondes ruraux » et le programme A.R.T.T. imaginé en partenariat avec l'union nationale des acteurs de tourisme Hauts-de-France (UNAT) au sein des structures affiliées (centres de vacances, structures d'accueil d'enfants et d'adolescents et fermes du réseau accueil paysan).

Qui peut vous aider ?

Si vous êtes un EPCI, la DRAC et si vous êtes une commune, vous êtes invités à vous rapprocher de votre EPCI (l'échelon d'intervention de la DRAC Hauts-de-France pour la contractualisation en matière d'éducation artistique et d'action culturelle étant celui de l'EPCI).

P. DÉVELOPPER DES PROJETS PARTENARIAUX D'ACTION CULTURELLE ET TERRITORIALE AU BÉNÉFICE DES HABITANTS

Aux côtés de ces différents programmes et dispositifs portés par la DRAC et ses partenaires s'ouvrent chaque année des appels à projets et des appels à manifestation d'intérêt qui s'adressent aux acteurs du territoire. La DRAC HDF veille de manière permanente à la plus juste représentation des acteurs et des territoires ruraux au nombre des bénéficiaires.

- L'opération « C'est mon patrimoine ! »
- L'été culturel et le programme régional « plaines d'été » ;
- Les appels à projets à destination des établissements de santé et médico-sociaux, des établissements relevant de la justice et de la protection judiciaire de la jeunesse
- L'appel à projets « éducation à l'image et à l'information et à la liberté d'expression », etc.

Focus sur le Plan Fanfares : Le plan en faveur des fanfares (appel à projets annuel à destination des sociétés musicales) s'inscrit dans le cadre d'un soutien renforcé aux pratiques culturelles et artistiques des français. Il vise à soutenir et accompagner les projets de musiciens amateurs, regroupés en association, dans le cadre de fanfares et d'orchestres d'harmonie. Les axes d'intervention du plan reposent l'accompagnement des artistes amateurs, le développement de partenariats et de collaborations et la structuration et la qualification des projets et des acteurs.

Qui peut vous aider ?

La [DRAC Hauts-de-France](#) publie régulièrement toutes les informations relatives à ces différents appels à projets.

EN VIDÉO

Pour se familiariser, découvrir ou redécouvrir la grande diversité de formes que peuvent prendre les enjeux de l'EAC, une collection de courts-métrages **Regards sur l'éducation artistique et culturelle**, réalisée par Heure Exquise avec le soutien de la DRAC Hauts-de-France.



flashez ce QR Code
ou [cliquez ici](#)

25. ACCUEILLIR DES PROPOSITIONS ITINÉRANTES PORTÉES PAR DES OPÉRATEURS CULTURELS

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIÉRACHE DU CENTRE (02)

68 communes / Centres-bourgs : La Capelle, Boué et Le Nouvion-en-Thiérache

25 949 habitants / Taux de pauvreté : 18,9% / Contact de l'action : Priscille WALME - p.walme@cc-tc.com

Pour ? Comment ?

D'autres opérateurs culturels s'inscrivent dans ces objectifs partagés d'accès à la culture. La Villette (EPGHV) développe les micro-folies, un équipement qui propose des contenus culturels, ludiques et technologiques pouvant s'installer dans tous les lieux existants (médiathèque, salle des fêtes, lieu patrimonial, hall de mairie, commerce, etc.). Les contenus du musée numérique sont gratuits et permettent d'avoir accès aux collections nationales des 12 établissements culturels fondateurs et à plusieurs collections régionales et européennes. Par exemple, la CC Thiérache du centre accueille une micro-folie mobile composée d'un musée numérique, d'une bibliothèque/ludothèque, de casques de réalité virtuelle, d'un Fablab, d'un espace de convivialité. Elle se déplace de commune en commune, animée par une médiatrice culturelle et une conseillère numérique, et propose des ateliers scolaires et des temps tout public. Parallèlement, l'EPCI a souhaité dès 2023 s'engager dans la création d'un orchestre Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale). Porté par la Philharmonie de Paris, ce dispositif vise à démocratiser l'accès à la musique pour des enfants de 7 à 9 ans, sans expérience musicale. Démos repose sur une coopération entre acteurs culturels et sociaux pour un accompagnement éducatif adapté. Créé en 2011, le MuMo – musée mobile – a pour vocation d'aller à la rencontre des habitants, notamment des enfants et de leurs familles, qui se trouvent éloignés de l'offre culturelle, en s'installant directement dans leurs lieux de vie : établissements scolaires, centres de loisirs, espaces publics de proximité, etc.

Qui peut vous aider ?

- Pour les micro-folies : [la Villette](#) et la [Micro-folie mobile de la Thiérache du centre](#)
- Pour l'orchestre Démos : [la Philharmonie](#)
- Pour le MuMo : [Art-explor](#)

26. MENER UN PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Qui peut vous inspirer ?

HAZEBROUCK (59)

21 785 habitants / Taux de pauvreté : 16%

Projet éducatif de territoire de la ville d'Hazebrouck : [cliquez ici](#)

Pour ? Comment ?

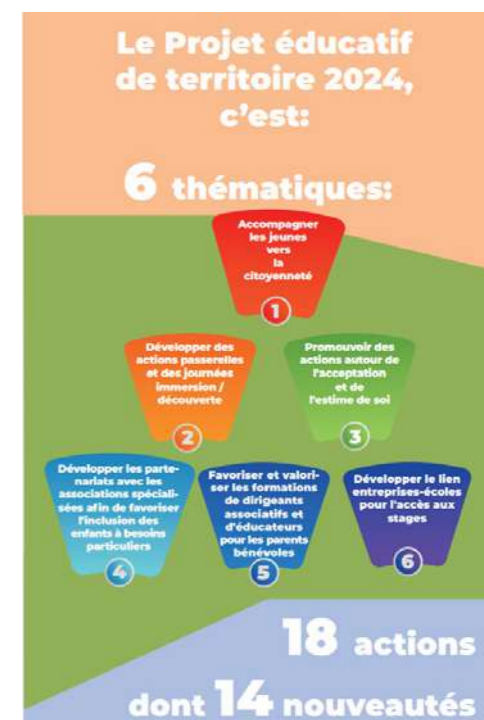
Un projet éducatif de territoire (PEDT) en milieu rural est un levier puissant pour renforcer la réussite éducative, la cohésion sociale et l'attractivité du territoire. Il permet de réduire les inégalités, d'offrir un parcours éducatif cohérent aux enfants notamment en favorisant une cohérence entre le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Le PEDT engage la coopération entre les différents acteurs éducatifs : enseignants, élus locaux, associations, familles, ce qui permet de mieux identifier les besoins et de mobiliser les ressources du territoire (locaux, compétences, matériel).

Le PEDT permet de proposer une offre diversifiée incluant : activités culturelles (théâtre, musique, arts plastiques), activités sportives (club multisports, découverte de disciplines), activités scientifiques et technologiques (robotique, environnement), activités citoyennes (engagement, santé), cela contribue à l'éveil, à la curiosité et à la découverte de nouveaux centres d'intérêt.

La mise en place d'un PEDT incite à rationaliser les moyens matériels et humains: la mise en réseau des structures éducatives et périscolaires nécessite une gestion partagée des équipements (locaux, matériels sportifs, etc.), une mutualisation des ressources humaines (animateurs, éducateurs), etc. Cela permet de faire face à la faiblesse des moyens dans les territoires ruraux tout en améliorant la qualité de l'offre éducative.

Qui peut vous aider ?

- Les SDJES



27. CRÉER UN REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE CONCENTRÉ (RPC)

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE SOMME (80)

60 communes / Centres-bourgs : Péronne, Doingt et Roisel

26 606 habitants / Taux de pauvreté : 16,5%

Contact de l'action : M. le maire V. MORGAN - vincent.morgant@stef.com

Pour ? Comment ?

La commune de Tincourt Boucly fait partie du Syndicat Intercommunal Scolaire du secteur de Tincourt Boucly, créé en 1994 qui regroupe 6 communes pour un total d'environ 1 000 habitants. En 2017, Les bâtiments scolaires et périscolaires, situés dans 3 villages différents, ont été regroupés sur un seul site unique : le groupe scolaire et périscolaire de la Voie Verte à Tincourt Boucly. Les 5 classes sont localisées sur un seul site, avec les activités extra-scolaires (cantine, garderies du matin et du soir) et périscolaires (centres de loisirs aux petites et grandes vacances). La création de ce regroupement pédagogique concentré a permis : l'amélioration de la vie quotidienne des enfants ; la hausse de la fréquentation de la cantine scolaire, des activités du mercredi (25 enfants en moyenne) et des centres de loisirs (atteinte de la capacité maximale de 80 enfants pour le centre d'été). L'attractivité du pôle scolaire et périscolaire s'est accrue : le nombre d'élèves scolarisés est passé de 78 en 2017 à 97 à la rentrée scolaire 2024. Les frais de fonctionnement, à la charge des 6 communes, ont significativement baissé grâce à la rationalisation des locaux.

Qui peut vous aider ?

CAF, Conseil départemental, État, Conseil Régional. La direction académique des services de l'Éducation nationale de la Somme grâce à son ingénierie des politiques scolaires, jeunesse, engagement et sports est en mesure d'accompagner des projets de transformation du maillage scolaire, de modernisation du bâti et des équipements, d'élaboration de projets territoriaux pour les 3-18 ans en déployant le programme « Ecoles d'Avenir ». Co-porté par la DSDEN et la préfecture de la Somme, ce programme vise à faire converger les initiatives éducatives locales : appui maîtrise d'ouvrage, financement, cadre réglementaire, mise en place de regroupements scolaires, en lien avec les services complémentaires de l'école (loisirs éducatifs, petite enfance, santé, etc.).

28. CONDUIRE DES ACTIONS DE PRÉVENTION SANTÉ

Qui peut vous inspirer ?

SAINS-DU-NORD (59)

2 766 habitants / Taux de pauvreté : 19,8%

Contact de l'action :

Mme la principale A. THIEFAINE - angelique.thiefaine@ac-lille.fr

Pour ? Comment ?

Le projet Goûter mon territoire vise à renforcer le lien intergénérationnel tout en promouvant la prévention santé, en partenariat avec le CNAM-ITNA. Il permet de faire collaborer les seniors (grands-parents d'élèves, associations de la commune) et les élèves à travers des ateliers de découvertes et d'échanges. Le programme comprend : une sensibilisation des professionnels sur l'alimentation et l'activité physique (2h en distanciel), 6 séances multidisciplinaires intergénérationnelles de 2h par classe, une visite liée à l'éducation à l'environnement, des ateliers sur l'alimentation et activité physique, une préparation d'une journée de restitution, une journée de restitution. Les objectifs sont les suivants : promouvoir des comportements favorables à la santé, former les professionnels scolaires sur la nutrition et la santé, éduquer les élèves à la nutrition et à l'environnement en impliquant les seniors.

Qui peut vous aider ?

- DRAJES - Lutte contre la sédentarité : drajes-ppstlv@region-academique-hdf.fr



● accompagner les jeunes vers l'autonomie

Accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers l'autonomie en milieu rural est un enjeu clé pour garantir leur insertion sociale et professionnelle tout en luttant contre le décrochage et l'exode rural. En milieu rural, les jeunes sont souvent confrontés à des contraintes spécifiques : isolement géographique, manque de transports, faible offre de formation et d'emploi, accès limité aux services publics. C'est l'un des publics les plus touchés par la pauvreté.

Ouvrir le champ des possibles aux jeunes de 16 à 25 ans vivant en ruralité consiste à leur offrir un accès élargi aux opportunités éducatives, professionnelles, culturelles et sociales, malgré les contraintes spécifiques du milieu rural. L'objectif est de réduire les inégalités d'accès, de stimuler leur ambition et de renforcer leur capacité à se projeter dans l'avenir.

Par exemple :

- Renforcer l'**orientation et l'accompagnement éducatif** en créant un référent jeunesse dans chaque commune pour informer sur les dispositifs d'orientation (missions locales, CIO, point info jeunesse PIJ).
- Développer des **dispositifs d'information et de conseil** pour permettre une meilleure connaissance des métiers et des parcours possibles, par exemple en organisant des forums de l'orientation.
- Faciliter l'**accès à l'enseignement supérieur** en créant des campus connectés dans les zones rurales, en offrant un accès à des cours en ligne (MOOC, e-learning), en installant des espaces de travail collaboratif équipés de connexions internet de qualité.
- Renforcer les solutions de **transport** adaptées aux jeunes (navettes scolaires et professionnelles, services de covoiturage locaux, tarifs préférentiels pour les jeunes sur les transports publics, prêt/location de scooter), soutenir l'accès au permis de conduire (bourses au permis pour les jeunes précaires, auto-écoles sociales avec des tarifs adaptés...).
- Rendre la **culture** accessible localement en mettant en place des espaces culturels itinérants (cinéma, théâtre, musique), des partenariats avec des structures culturelles urbaines (musées, bibliothèques), des ateliers d'expression artistique (peinture, musique, écriture).
- Mobiliser la jeunesse dans la conception et l'organisation d'**événements fédérateurs**.
- Encourager l'**engagement associatif** en créant des espaces jeunes (maisons des jeunes, tiers-lieux) pour accueillir des initiatives locales portées par les jeunes et soutenir des projets citoyens.
- Développer des missions de **service civique** adaptées au milieu rural (préservation du patrimoine naturel, animation sociale et culturelle, soutien aux personnes âgées ou isolées).
- Améliorer l'accès au **logement** en créant des solutions de logement adaptées (foyers jeunes travailleurs, résidences étudiantes rurales, logements partagés et intergénérationnels, chèque logement...).

29. ORGANISER UN FORUM SANTÉ POUR LES 16-25 ANS

Qui peut vous inspirer ?

ÉCAILLON (59)
1 883 habitants / Taux de pauvreté : 19,4%
Contact de l'action :
Cécile MEUNIER - direction-jeanmoulin@ecaillon.fr

Pour ? Comment ?

Le centre social Jean Moulin d'Ecaillon possède une grande salle polyvalente et des salles d'activités annexes. Il a accueilli un forum santé le 14 mars 2024. Cette journée organisée par la CPAM, la mission locale et le département avait pour but d'informer les jeunes 16-25 ans sur les différents acteurs de santé présents sur le territoire. Les objectifs étaient de faciliter l'accès aux droits à la santé des plus jeunes de promouvoir la santé et de permettre aux différents partenaires du territoire de se rencontrer.

Qui peut vous aider ?

- CPAM - Référénts jeunes des CPAM

31. FACILITER LE PASSAGE DU BAFÀ

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CHAMPAGNE PICARDE (02)
46 communes / Centres-bourgs : Villeneuve-sur-Aisne, Sissonne et Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt
20 838 habitants / Taux de pauvreté : 14,7%
Contact de l'action :
Claire DUBOS - claire.dubos@cc-champagnepicarde.fr

Pour ? Comment ?

Afin de favoriser l'accès aux loisirs, l'EPCI organise des séjours éducatifs (subvention Etat colos apprenantes) pour les jeunes de 8 à 14 ans à un tarif très accessible pour les familles (moins de 100€ tout compris). Parallèlement il propose à tous les jeunes du territoire dès 16 ans de passer leur BAFÀ avec un soutien financier de la collectivité important. Pour lever les freins à la mobilité, une convention a été signée avec la Ligue de l'enseignement pour que les sessions de formation puissent se dérouler sur le territoire (prêt gratuit de la salle du conseil communautaire). Afin d'éviter les avances de frais pour les familles, les fonds sont versés directement l'organisme. A chaque vacances scolaires, les jeunes ont la possibilité d'effectuer leur stage pratique rémunéré (76€/jour) sur le territoire pour pouvoir valider leur formation. Ce dispositif est soutenu par la CAF de l'Aisne.

Qui peut vous aider ?

- les SDJES
- MSA
- CAF



32. « RACCROCHER » LES JEUNES 16-25 ANS

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD AVESNOIS (59)
12 communes / Centres-bourgs : Fourmies, Anor et Glageon
24 482 habitants / Taux de pauvreté : 27,5%
Contact de l'action : resa@reussir-sa.fr

Pour ? Comment ?

Dans le cadre de la Cité éducative de Fourmies les jeunes de 16 / 25 ans sortis du système scolaire ou en cours de décrochage, jeunes repérés par AEP et RESA et/ou envoyés par les établissements scolaires sont accompagnés par RESA (mission locale), porteur du projet, en collaboration avec l'Association d'Education et Prévention (AEP), le centre socio-culturel de Fourmies, le Parc naturel régional et l'espace de coworking Le Central. Sur une durée de 6 mois, 25 jeunes découvrent et testent cinq domaines professionnels : robotique, numérique, restauration, développement durable et découverte de l'environnement. Chaque module dure 1 mois et se termine par une immersion en entreprise ou une expérience de bénévolat. Les jeunes participent à des visites d'entreprises, des ateliers techniques et des rencontres avec des professionnels, tout en étant accompagnés par un référent. Une sortie ludique clôt chaque cycle de découverte. Le programme vise à renforcer la connaissance du territoire, à développer des compétences pratiques et à améliorer la mobilité en utilisant les transports en commun.

Qui peut vous aider ?

- Education nationale : sgra@region-academique-hdf.fr
- Numéro vert : 0800 122 500
- boussole.jeunes.gouv.fr

Q. MONTER UN CHANTIER DE JEUNES BÉNÉVOLES

Quoi ? Comment ?

Le Club du Vieux Manoir organise des chantiers de jeunes bénévoles pendant les vacances de Pâques et d'été partout en France, ouverts à tous les jeunes de 14 à 17 ans sans compétence préalable requise. Ces chantiers permettent aux participants de s'investir dans des projets de restauration du patrimoine local tout en découvrant une région. L'objectif est de participer gratuitement à la préservation d'œuvres architecturales anciennes, qu'elles soient classées ou non, tout en vivant une expérience collective enrichissante. Encadrés par une équipe formée, ces chantiers valorisent la pédagogie de l'effort, favorisant la découverte de soi, l'esprit d'initiative et la capacité à relever des défis dans une dynamique d'éducation populaire.

Qui peut vous aider ?

CLUB DU VIEUX MANOIR
Contact : contact@clubduvieuxmanoir.fr

Financements possibles :

- Fonds propres
- Propriétaires du monument
- DRAC
- DRAJES (appel à projet)
- Régions, Départements...



33. EVEILLER LES VOCATIONS PROFESSIONNELLES DES 10-25 ANS

Qui peut vous inspirer ?

ARRONDISSEMENT DE VERVINS (02)
160 communes
Contact de l'action :
Nacera TORCHE - nacera@yookan.io

Pour ? Comment ?

Le territoire s'est doté d'un outil (Yookan) permettant de présenter les métiers et d'aider les jeunes à mieux identifier leurs compétences et leurs appétences. Ce kit comprend des tablettes, des casques de réalité virtuelle et est mis à disposition des établissements scolaires, des CFA, des missions locales. C'est France Travail qui en assure la gestion.

[Pour aller plus loin](#)

ENJEU 3

FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI ●

ENJEU 3

FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI

●

L'accès à un emploi **constitue un pilier essentiel de la stabilité économique, de l'intégration sociale et de la dignité personnelle.**

En facilitant l'accès à un travail décent, on agit directement sur les causes structurelles de la pauvreté.

Pour soutenir efficacement l'accès ou le retour en emploi des personnes, un **accompagnement personnalisé** identifiera précisément les freins, qu'il s'agisse de compétences, d'offre de garde d'enfants, de mobilité, de santé ou de logement et mobilisera les ressources locales adaptées pour les lever.

- mobiliser le tissu économique
- développer des modes de garde
- renforcer l'offre de soins
- favoriser l'accès au logement
- lever les freins à la mobilité

● Mobiliser le tissu économique

Il s'agit d'encourager l'engagement des entreprises dans une démarche de responsabilité sociétale et territoriale et de réunir autour d'elles tous les acteurs qui leur permettront de répondre à leurs besoins et de se développer : collectivités, Etat, acteurs de l'économie sociale et solidaire et acteurs de la formation.

Concernant la formation :

- développer des formations en lien avec les secteurs porteurs du territoire en faisant un travail prospectif de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) ;
- développer les partenariats entre centres de formation, lycées professionnels et entreprises locales pour encourager la formation en alternance ;
- favoriser la formation continue : proposer des modules de reconversion professionnelle accessibles localement ou en ligne.

Faciliter la mise en relation entre employeurs, demandeurs d'emploi et acteurs du monde éducatif :

- forums de l'emploi itinérants ;
- actions spécifiques pour l'emploi en milieu rural (France travail, missions locales): aller vers, mentorat.

Sensibiliser aux problématiques des travailleurs pauvres :

- encourager à limiter dans la mesure du possible les horaires décalés et fractionnés (problèmes de garde des familles monoparentales) ;
- favoriser la mobilité des salariés ;
- nouer des liens avec l'écosystème social local (CCAS, maison des solidarités départementales...).

34. METTRE EN PLACE UNE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES (GPEC) TERRITORIALE

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 7 VALLÉES (62)

66 communes / Centres-bourgs : Hesdin-la-Forêt, Beaurainville et Campagne-lès-Hesdin

29 425 habitants / Taux de pauvreté : 17,7%

Contact de l'action : Daniel HANOCQ - daniel.hanocq@7vallees.fr

Pour ? Comment ?

La CC des 7 vallées souhaite travailler sa GPEC territoriale (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) comme outil stratégique permettant d'anticiper et de répondre aux mutations économiques grâce à une approche partenariale et un dialogue social renforcé. Elle vise :

- pour les entreprises ; à identifier les écarts entre les ressources disponibles et les besoins en compétences futurs face aux évolutions économiques.
- Pour les territoires ; à anticiper les mutations économiques et l'évolution de l'emploi en tenant compte des réactions des entreprises.
- Pour les actifs ; à adapter les parcours professionnels en ajustant les formations aux besoins des entreprises en renforçant ainsi l'employabilité locale. La GPEC territoriale contribue à maintenir l'attractivité des territoires en valorisant les ressources locales et en favorisant leur adaptation aux besoins futurs.

Qui peut vous aider ?

- DREETS - Ingénierie: « Créer un écosystème local inclusif » : veronique.thibaut@dreets.gouv.fr

35. DÉVELOPPER LA RESPONSABILITÉ TERRITORIALE DES ENTREPRISES (RTE) EN CRÉANT UN PÔLE TERRITORIAL DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE (PTCE)

Qui peut vous inspirer ?

LE HAINAUT-CAMBRESIS (59)

741 000 habitants / Taux de pauvreté : 19%

Contact de l'action : Amélie LEFEBVRE - amelie.lefebvre@associationphare.fr

Pour ? Comment ?

Le collectif PHARE anime les acteurs économiques, de l'ESS, institutionnels et les 5 collectivités de l'arrondissement de Cambrai pour renforcer les actions autour de la mobilité ([Solimob](#)), de la découverte des entreprises locales, de l'emploi des femmes et aider au maintien de savoir faire au local (Dentelle à Caudry). Cet engagement trouve sa concrétisation dans la création d'une fondation.

36. ORGANISER UN JOB DATING

Qui peut vous inspirer ?

VITRY-EN-ARTOIS (62)

4 842 habitants / Taux de pauvreté : 9,9%

Contact de l'action : citedesmetiers@mem-artois.fr

Pour ? Comment ?

Le Job Dating de Vitry-en-Artois, organisé par la Maison de l'Emploi et des Métiers avec la Communauté de communes Osartis Marquion, a réuni environ 10 entreprises de différents secteurs après avoir contacté 40 entreprises. Un Circuit-Court préparatoire a été mis en place par Proch'Emploi pour aider les candidats à se préparer aux entretiens. L'événement, ouvert à tous, a attiré 68 participants, dont 39 de moins de 26 ans et 37 non suivis par la Maison de l'Emploi et des Métiers. À l'issue du job dating, 14 contrats de travail ont été signés.

Qui peut vous aider ?

- France Travail - Faciliter l'accès à l'emploi des femmes : <https://hautsdefrance-fr.cidff.info/>

37. ANIMER UN COMITÉ LOCAL ÉCOLE ENTREPRISE (CLEE)

Qui peut vous inspirer ?

CŒUR DE FLANDRE AGGLO (59)

50 communes / Centres-bourgs : Hazebrouck, Bailleul

102 489 habitants / Taux de pauvreté : 10,4%

Contact de l'action : Mme la Principale, S.PEUPLE - sarah-titahina.lerosey@ac-lille.fr

Pour ? Comment ?

Les « Petits Déjeuners des Métiers » organisés par le CLEE Dunkerque-Flandres permettent à des collégiens de découvrir une filière professionnelle en tension, comme la logistique, dans un cadre convivial similaire à un déjeuner d'affaires. Lors du petit déjeuner, les élèves échangent avec des professionnels et des membres de l'Éducation nationale. La filière est présentée, les stéréotypes sont déconstruits, et les jeunes sont confrontés à des problématiques concrètes. Le professionnel partage son expertise et explique les compétences attendues (savoirs, savoir-faire et savoir-être). Il est également possible de mettre en place des « classes transplantées ». Ce dispositif offre à des lycéens ou des collégiens l'occasion de suivre un cours en entreprise, co-animé par un professeur et un professionnel du secteur. La classe transplantée permet de donner du sens aux apprentissages en les ancrant dans la réalité professionnelle, tout en déconstruisant les idées reçues et en favorisant l'adaptation des comportements au monde du travail.

Qui peut vous aider ?

- Le CLEE, piloté par le binôme ACLEE (Education Nationale) et le pilote du monde économique ([Clubster Ecole Entreprise](#)).
- Pôle relation école entreprise (REE) de la délégation de région académique à la formation professionnelle initiale et continue (DRAFPIC)

38. METTRE EN OEUVRE UN CHANTIER D'INSERTION

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNE DE MOREUIL (80)

3968 habitants / Taux de pauvreté : 15,3%

Contact de l'action : Eric Ruin - eric.r@atelier-aln.fr

Pour ? Comment ?

L'Atelier ALN, chantier d'insertion de Moreuil, accompagne des personnes éloignées de l'emploi (chômage de longue durée, absence de qualification, précarité) vers une réinsertion professionnelle et sociale durable. L'approche repose sur un accompagnement individualisé combinant expérience professionnelle, formation et soutien social. Chaque salarié bénéficie d'un suivi régulier pour lever les freins à l'emploi (logement, mobilité, santé, confiance en soi) et construire un projet professionnel réaliste. Les principaux objectifs sont : lever les freins à l'emploi, favoriser l'acquisition de compétences, construire un projet professionnel, l'inclusion et la valorisation des talents. Cet accompagnement permet aux salariés de retrouver confiance, d'acquérir des compétences adaptées au marché du travail et de s'orienter vers un emploi durable ou une formation qualifiante.

Qui peut vous aider ?

- DREETS, Fondations, Fonds européens : <https://hauts-de-france.dreets.gouv.fr/FSE-Fonds-social-europeen>

● Développer des modes de garde

Le développement des modes de garde (crèches, assistantes maternelles, garderies péri-scolaires) permet aux parents de concilier plus facilement vie professionnelle et vie familiale. Faciliter l'entrée en emploi est un enjeu majeur dans la lutte contre la pauvreté, notamment des familles monoparentales., en adaptant l'offre de garde aux contraintes locales (horaires de travail atypiques, éloignement géographique) et en accompagnant les familles dans leurs démarches administratives pour simplifier l'accès aux solutions de garde.

Encourager la coopération entre les acteurs locaux en :

- impliquant les entreprises locales dans le soutien à la garde d'enfants (crèches d'entreprises, participation au financement de la structure de garde) ;
- mettant en réseau les communes rurales voisines pour créer des structures intercommunales mutualisées et rentabiliser ainsi les investissements.

Il est possible de mobiliser plusieurs acteurs institutionnels, publics et privés pour financer le développement et le fonctionnement des structures de garde. Ces soutiens financiers peuvent prendre la forme de subventions, d'aides à l'investissement ou de financements de fonctionnement.

Monter de tels projets est certes complexe et nécessitera de l'ingénierie pour construire une stratégie gagnante :

- combiner plusieurs sources de financement : mobiliser la CAF, la MSA, les collectivités locales, les fonds européens et les dispositifs nationaux pour maximiser les financements ;
- s'inscrire dans une démarche de projet territorial : présenter les projets dans le cadre de contrats de ruralité, de plans de revitalisation ou de dispositifs de cohésion sociale pour renforcer leur légitimité ;
- créer des partenariats locaux : associer entreprises, associations et acteurs de l'économie sociale pour mutualiser les coûts et garantir la pérennité des structures ;
- adopter une approche progressive : démarrer avec des structures légères (micro-crèches, relais d'assistantes maternelles) avant d'envisager des projets plus ambitieux en fonction des besoins locaux.

39. FAVORISER LE RETOUR EN EMPLOI DES FEMMES GRÂCE À LA CRÉATION DE PLACES AVIP EN CRÈCHE

Qui peut vous inspirer ?

HERSIN-COUPIGNY (62)
6 098 habitants / Taux de pauvreté : 22%
Contact de l'action : avip@ville-hersin-coupigny.fr

Pour ? Comment ?

Le diagnostic petite enfance réalisé en 2021 par l'association [Colline ACEPP](#) a mis en lumière des besoins spécifiques en matière d'accueil et de soutien aux familles, notamment pour les familles monoparentales en situation de vulnérabilité. Pour y répondre, la commune d'Hersin-Coupigny a mis en place le dispositif AVIP (à vocation d'insertion professionnelle), financé par la CAF et soutenu par plusieurs partenaires (PMI, Mission locale, CCAS, associations). Ce dispositif a permis d'agrandir la crèche des marmots pour créer 3 places supplémentaires réservées aux familles fragiles ou en insertion, portant à 20 % le nombre de places dédiées à ces familles. L'objectif est de réduire les inégalités sociales dès le plus jeune âge, de soutenir les parents dans leur rôle éducatif et de faciliter leur retour à l'emploi.

Qui peut vous aider ?

La CAF, la PMI et la MSA proposent des rencontres individuelles ou collectives avec les porteurs de projet et selon le champ d'actions et de compétences des partenaires : la PMI pour l'aspect réglementaire en lien avec l'avis/l'autorisation d'ouverture des crèches ou l'agrément des assistantes maternelles) ; la CAF et la MSA sur les données permettant l'étude de besoins et/ou les aides financières mobilisables. Il s'agit aussi d'apporter des conseils pour les 1ères démarches, la méthodologie de projet etc. délivrées aux porteurs de projet petite enfance que ce soit des projets de crèches ou de Maison d'assistantes maternelles.

● Renforcer l'offre de soins

Développer l'offre de soins en milieu rural est un levier stratégique pour la réinsertion professionnelle, la lutte contre la précarité et le développement économique local.

Quelques idées :

- Créer ou réhabiliter des infrastructures (maisons de santé pluriprofessionnelles, centres de santé).
- Encourager l'installation des professionnels (aides financières, salariat, exonérations).
- Mobiliser des dispositifs de santé existants ou faciliter la coordination entre les acteurs de santé et du social: Contrats Locaux de Santé (CLS), Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)
- Développer la prévention pour réduire la charge sur le système de soins en travaillant avec tous les acteurs recevant du public, en créant des événements.

Les sources de financement possibles sont :

- La Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour la construction ou la rénovation de structures de soins, le fonds pour la modernisation et l'investissement en santé (Caisse des Dépôts), les fonds européens LEADER (pour le développement rural).
- Si des professionnels de santé s'installent en ZRR, ils bénéficient d'exonérations fiscales et d'aides à l'installation.
- L'ARS et le Conseil régional.

En combinant ces leviers, l'élu rural peut améliorer durablement l'accès à la santé tout en créant un environnement propice à la réinsertion professionnelle et au développement économique local.

40. MOBILISER LES PROFESSIONNELS HOSPITALIERS AUTOUR DE LA SANTÉ DES FEMMES

Qui peut vous inspirer ?

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PORTE
DU HAINAUT (59)**
47 communes / centres bourgs : Denain, Saint-Amand-les-eaux
158 568 habitants / taux de pauvreté: 23 %
Contact de l'action : Dr E.PONCELET - poncelet.edouard@gmail.com

Pour ? Comment ?

Afin de répondre à la problématique d'aller-vers, le Centre Hospitalier de Valenciennes s'est associé avec l'ensemble des partenaires pour aller-vers les femmes en rupture de soin. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) s'est engagée à contacter l'ensemble des femmes en rupture de soin soit une requête envoyée à 15000 femmes. Au-delà du courrier préparé, du phoning a été fait pour contacter les femmes directement : elles n'avaient pas de médecin traitant, pas de suivi, pas de mutuelle et n'avaient pas eu de dépistage depuis plus de 2 ans.

Pour voir la vidéo, [cliquez-ici](#)

R. RÉPONDRE AUX BESOINS EN SANTÉ DES JEUNES

Pour ? Comment ?

France Travail propose le "Parcours Emploi Santé" pour lever les freins de santé au retour à l'emploi grâce à un diagnostic global et un accompagnement personnalisé par une équipe pluridisciplinaire sur une durée maximale de 6 mois. En partenariat avec la CPAM, France Travail peut orienter les jeunes vers un parcours spécifique pour les 16-25 ans, appelé "Accompagnement Santé Jeunes", qui vise à répondre de manière adaptée aux besoins en santé des jeunes sans imposer un cadre rigide. Ce parcours facilite l'accès aux droits et aux soins, en ciblant en priorité les jeunes en situation de fragilité (sans emploi, apprentis, Neet, étudiants précaires), identifiés par les partenaires, les bases de l'Assurance Maladie ou par des actions de sensibilisation.

Qui peut vous aider ?

- France Travail partenariats : 59351@francetravail.fr
- Référents jeunes [CPAM](#) (infos sur les [dispositifs d'accès aux soins](#))

41. RECRUTER UN MÉDIATEUR EN SANTÉ

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER (62)
53 communes / Centres-bourgs : Longuenesse, Blendecques et Éperlecques
104 937 habitants / Taux de pauvreté : 16,9%
Contact de l'action : M. le DGA - S. HUYON s.huyon@ca-pso.fr

Pour ? Comment ?

Soutenu par l'ARS, le déploiement de la médiation en santé en milieu rural sur la CAPSO, la CABBALR et la CALL est expérimenté. L'objectif est d'aller vers les personnes éloignées du soin, et les ramener dans un parcours de santé. Cette mesure fait partie du plan France Ruralité.

Qui peut vous aider ?

- ARS - judith.triquet@ars.sante.fr

● Favoriser l'accès au logement

Le logement constitue un pilier fondamental d'inclusion sociale, de stabilité économique et de réinsertion professionnelle. Un logement stable et adapté permet de sécuriser le parcours de vie des personnes en situation de précarité et de leur offrir un socle pour retrouver un emploi, accéder aux soins et participer pleinement à la vie locale.

La problématique du logement en milieu rural pose un défi complexe à relever. En zone rurale, l'offre de logements accessibles est peut-être insuffisante (peu de logements sociaux ou intermédiaires), inadaptée (logements vétustes, mal isolés, trop grands) et mal située (éloignement des services, des transports et des pôles d'emploi). De plus, le manque de dynamisme démographique aggrave la vacance des logements et renforce la non-attractivité de construire pour les bailleurs sociaux.

Le défi sera de transformer ces logements vacants en habitations sociales ou à loyer modéré.

Des dispositifs peuvent être mobilisés :

- Programme "Petites Villes de Demain" : soutien à la rénovation des centres-bourgs et à la création de logements sociaux.
- Le contrat de ruralité apporte une aide à la réhabilitation du bâti ancien et au développement de nouveaux logements.
- Pour les particuliers: la prime à la vacance.

Il est aussi possible d'encourager :

- Le logement intergénérationnel et solidaire: favoriser la mise en relation entre jeunes travailleurs et personnes âgées isolées.
- Les propriétaires privés à louer à un tarif modéré en échange d'exonérations fiscales : dispositif Loc'avantages.
- Le recours à l'intermédiation locative.



S. LUTTER CONTRE LA VACANCE DES LOGEMENTS

Pour ? Comment ?

L'aide du département du Nord, en complément des subventions de l'ANAH, a permis de transformer un bâtiment vacant dans une ferme en 2 logements T2 de qualité, grâce au financement des travaux et de la mission de l'architecte (suivi des subventions et des travaux) : Coût total : 212 000 € TTC ; Subventions : 128 000 € (dont 33 000 € du département pour l'habitat rural en logement conventionné) ; Reste à charge : 84 000 € TTC ; Revenus locatifs : 750 €/mois (357 € + 393 €) ; Avantages fiscaux Loc'avantage : 3 500 €/an ; Rentabilité : en moins de 7 ans + valorisation du patrimoine. Points négatifs : lourdeur administrative allongeant les délais et nécessité de la coopération des banques pour l'avance des subventions.

Qui peut vous aider ?

- L'architecte du projet :
Hélène DELPORTE - hd.architecture59@gmail.com
- Département du Nord :
<https://services.lenord.fr/creation-de-logements-en-milieu-rural/v>
- ANAH - Prime à la vacance :
<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/prime-sortie-de-la-vacance/>

42. CRÉER UNE OFFRE D'HABITAT PARTAGÉ

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE SOMME (80)
60 communes / Centres-bourgs : Péronne, Roisel et Doingt
26 606 habitants / Taux de pauvreté : 16,5%
Contact de l'action : Mme la directrice G. COPPE - direction@association-st-jean.com

Pour ? Comment ?

Face à l'augmentation du nombre de personnes âgées isolées à domicile, les associations ont lancé en 2020 un projet d'habitat de vie partagée grâce à la loi Elan. Ce projet comprend : 3 maisons accueillant 13 colocataires ; 15 logements individuels à Acheux. Les logements sont loués à deux bailleurs sociaux et un privé (loyer de 350 à 550 € charges comprises). La coordination et l'animation sont assurées via le forfait AVP (aide à la vie partagée) versé par le département. À Péronne, création de 2 studios supplémentaires : l'un pour les familles, l'autre pour un jeune intégré à la vie collective en échange de services. Les Objectifs poursuivis : rompre l'isolement des personnes âgées, proposer des solutions d'habitat adapté, offrir un habitat financièrement accessible, créer une dynamique intergénérationnelle.

Qui peut vous aider ?

Financement des opérations :

- Leader
- Fondation de France
- Club service
- Fonds propres associatifs

● Lever les freins à la mobilité

En milieu rural, les distances importantes, la faible densité de population et le manque de solutions de transport collectif créent une fracture de la mobilité qui renforce l'exclusion sociale et professionnelle, notamment pour les publics les plus précaires (jeunes, familles monoparentales, retraités).

Les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ayant le statut d'Autorité organisatrice de la mobilité (AOM) disposent de compétences élargies pour mettre en place une politique de mobilité adaptée aux réalités rurales.

La Région Hauts-de-France et l'Etat, conformément à la loi d'orientation des mobilités (LOM) ont souhaité élaborer et piloter avec les Départements et les AOM, les plans d'action communs en matière de mobilité solidaire (PAMS). Fin 2025, ce travail de diagnostic et d'identification des enjeux sera abouti pour chacun des 10 bassins de mobilité de la région.



Cet état des lieux doit permettre aux EPCI/AOM de mieux structurer un plan de mobilité adapté à chaque profil de population :

- Renforcer l'offre de **transport collectif** adaptée au milieu rural, par exemple, en créant des lignes de transport à la demande (TAD), en développant des liaisons intercommunales régulières ayant des horaires adaptés aux besoins des actifs (travail en horaires décalés), en mettant en place une tarification solidaire.
- Travailler à la coordination et la non-concurrence (ex: Solimob) d'un **panel d'offres de services** : auto-école sociale, garage solidaire, prêt de véhicules, accompagnement individualisé...
- Encourager les **mobilités douces et partagées**
- Accompagner la **mobilité des publics en situation de précarité** grâce, par exemple, à une aide à la mobilité pour la recherche d'emploi ou pour les jeunes en contrat d'apprentissage.
- Sensibiliser et coordonner les acteurs locaux en organisant un **comité des partenaires de la mobilité** composé d'élus, d'employeurs, d'associations, d'organisations syndicales, d'usagers et d'habitants.

43. AVOIR DES ACTIONS DE MOBILITÉ SOLIDAIRE DIVERSIFIÉES

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE SOMME (80)
60 communes / Centres-bourgs : Péronne et Doingt
26 606 habitants / Taux de pauvreté : 16,5%
Contact de l'action : Mme la directrice, G. COPPE - direction@association-st-jean.com

Pour ? Comment ?

L'association Saint-Jean a une convention de mobilité solidaire avec le département pour assurer des transports d'utilité sociale (hôpital, tribunal, droit de visite...) sous prescription du référent social. Elle a développé plusieurs partenariats (CPAM, communauté de communes Haute Somme, MEEF, ESAT, hôpital de jour, CFPPA) pour élargir l'accès à la mobilité. En 2017, l'association a renforcé son engagement en créant une plateforme mobilité pour accompagner les bénéficiaires du RSA vers la réinsertion professionnelle grâce à une offre très riche : conseil et aide à la mobilité (bus, train, covoiturage, financement de permis...), passage du code de la route, travail sur la confiance en soi via une action théâtre, réparation de véhicules via un garage solidaire et prêt de véhicules (voiture, voiture sans permis, vélo électrique, scooter).

Qui peut vous aider ?

Contribuer à la mise en œuvre des PAMS avec la Région mobilites@hautsdefrance.fr



44. FACILITER LES DÉPLACEMENTS DES AIDES À DOMICILE

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOMME SUD-OUEST (80)
119 communes / Centres-bourgs : Poix-de-Picardie, Airaines et Oisemont
38 230 habitants / Taux de pauvreté : 12,3%
Contact de l'action : Marie DUMUIN - diradm@cc2so.fr

Pour ? Comment ?

Pour que les déplacements ne soient pas un frein pour trouver de nouvelles aides à domicile, la CC2SO a financé l'achat de véhicules électriques sans ou avec permis (prêt aux aides à domicile qui n'avaient pas de véhicule) et le permis AM pour les aides à domicile volontaires. Pour celles qui ne voulaient pas passer ce permis, la CC2SO prête des vélos électriques pour faciliter leurs déplacements quotidiens.

Qui peut vous aider ?

Financement : Conseil départemental de la Somme dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

T. TRAVAILLER L'ÉCOMOBILITÉ DÈS L'ÉCOLE

Pour ? Comment ?

Le [Crem](#) vise à promouvoir l'écomobilité dans les politiques publiques territoriales en intégrant l'écomobilité dans les stratégies locales, diffusant les bonnes pratiques transférables entre territoires, encouragent l'écomobilité scolaire de l'école au lycée et informant sur les ressources, services, aides et actualités liées à l'écomobilité.

Qui peut vous aider ?

Judicaël POTONNEC :
judicael.potonnec@droitauvelo.org

45. AVOIR UNE OFFRE DE MOBILITÉ POUR LES JEUNES

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY (02)
87 communes / Centres-bourgs : Etampes-sur-Marnes, Brasles et Château-Thierry
54 283 habitants / Taux de pauvreté : 15,4%
Contact de l'action : Laurence LOITS - missionlocale@mlchth.com

Pour ? Comment ?

À Château-Thierry, 41 % des jeunes de 16 à 25 ans ont déjà renoncé à une offre d'emploi par manque de mobilité. Les principaux secteurs d'emploi (agriculture, viticulture, santé, hôtellerie-restauration, industrie) nécessitent une grande flexibilité en raison des horaires variables et des lieux d'embauche souvent situés en zones rurales, difficiles d'accès en transport en commun. Pour répondre à ce besoin, la mission locale anime une plateforme mobilité qui fonctionne avec 2 salariés à plein temps et propose : soutien au code de la route, aide à la conduite via un simulateur, apprentissage renforcé avec un serious game, conduite supervisée pour optimiser la réussite au permis, formation intensive au permis en partenariat avec 2 auto-écoles. Elle possède un parc de 7 scooters (dont 1 électrique) et 3 voiturettes électriques (2 Twizy, 1 AMI).

Qui peut vous aider ?

Le financement est réalisé dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM).

46. METTRE EN PLACE UN TRANSPORT SOLIDAIRE POUR LES PERSONNES EN INCAPACITÉ DE CONDUIRE

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES (62)
36 communes / Centres-bourgs : Lumbres, Esqueredes et Wavrans-sur-l'Aa
24 187 habitants / Taux de pauvreté : 12,9%
Contact de l'action : Maëlle BALLANDRAS - maelle.ballandras@ccplumbres.fr

Pour ? Comment ?

Depuis mai 2021, l'association Familles rurales Surques et environs, soutenue par la CC du Pays de Lumbres (CCPL), propose un service de transport solidaire dans les 36 communes du territoire. Ce service s'adresse aux personnes en incapacité de conduire (absence de permis, problèmes physiques ou financiers) pour faciliter leurs déplacements vers des rendez-vous médicaux, administratifs, formations, emplois ou commerces, contribuant ainsi à lutter contre l'isolement et à favoriser l'inclusion sociale et professionnelle. Fonctionnement : Les bénéficiaires réservent leur trajet jusqu'à 48h avant - Un bénévole les conduit de leur domicile au lieu de rendez-vous et les ramène chez eux - Participation financière : 0,30 € à 0,40 € selon les revenus - Les bénévoles sont défrayés par la CCPL via une convention. En 2023 : 100 bénéficiaires ont effectué 2 382 trajets.

Qui peut vous aider ?

- Programme [TIMS](#)

EN VIDÉO

Durée : 2min58
flashez ce QR Code ou [cliquez ici](#)



47. AVOIR UNE OFFRE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOMME SUD-OUEST (80)
119 communes / Centres-bourgs : Poix-de-Picardie, Airaines et Oisemont
38 230 habitants / Taux de pauvreté : 12,3%
Contact de l'action : Benoit GRUGEON - dirmob@cc2so.fr

Pour ? Comment ?

La CC Somme Sud-Ouest (CC2SO) a mis en place une offre de Transport à la demande « TISOA » (Transport Intercommunal du Sud-Ouest Amiénois) payante. Entre 9h30 et 15h30, les transports de personnes sont organisés en réutilisation le matin en autocar et le retour s'effectue grâce à des véhicules légers ou des minibus conduits par les chauffeurs de car scolaire (coût : 1€, 1,5€, 2€ et 5 €). Ce service de transport s'étend jusqu'aux EPCI voisins, avec un départ « sur réservation » en véhicule léger de Poix de Picardie vers Amiens et d'Airaines vers Abbeville, les mardis, mercredis et jeudis. Dans 2 villages, un transport de « rabattement » est organisé pour permettre aux lycéens d'aller sur la ligne de cars mise en place par la Région vers leur établissement.

Qui peut vous aider ?

- Si l'EPCI est AOM, le versement mobilité (taxe employeurs de plus de 11 salariés).

ENJEU 4

ACCÉDER À SES DROITS ●

ENJEU 4

ACCÉDER À SES DROITS

●

L'accès aux droits en territoire rural est un enjeu fort car les populations sont souvent confrontées à des obstacles structurels (éloignement géographique, manque d'information, isolement social) qui compliquent l'exercice de leurs droits fondamentaux (droits sociaux, accès à la santé, à l'éducation, à la formation, à la justice, etc.).

Ils convient ainsi de **lever ces freins et de garantir une égalité d'accès aux services et dispositifs publics**, en particulier pour les personnes les plus précaires (jeunes, familles monoparentales, retraités, personnes en situation de handicap).

- **repérer, accueillir et accompagner**
- **favoriser l'accès à l'information**
- **renforcer le lien social**
- **structurer un écosystème**

● Repérer, accueillir et accompagner

- Aller au-devant des populations les plus isolées. Cet « **aller vers** » peut être assuré par de nombreux partenaires: facteurs, aide à domicile et par le "pair à pair".
- Créer des **lieux d'accueil et de proximité** : les Maisons France Services (MFS) sont un maillon essentiel, elles permettent de regrouper en un même lieu : France travail, CAF, MSA, CPAM, CARSAT, des Services juridiques (conciliation, accompagnement), une aide à la déclaration d'impôts, depuis peu France Rénov, la Poste et un accès aux services numériques. De nombreux territoires ont mis en place une offre itinérante de MFS et ont élargi cette offre à d'autres services tels que l'accès aux soins. Les points conseils budget (PCB) sont aussi des lieux ressources, notamment pour prévenir le surendettement.

48. OFFRIR UN BOUQUET DE SERVICES ET UN LIEU DE VIE MOBILE

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOMME SUD-OUEST (80)
119 communes / Centres-bourgs : Poix-de-Picardie, Airaines et Oisemont
38 230 habitants / Taux de pauvreté : 12,3%
Contact de l'action : Marie DUMUIN - dirtsol@cc2so.fr

Pour ? Comment ?

La CC2SO a mis en place un autocar aménagé France Service pour offrir à chaque habitant un accès de proximité aux services publics et faciliter les démarches du quotidien. Il dessert 5 zones autour des 5 bourgs centres de la CC2SO, garantissant un accès en moins de 20 minutes depuis n'importe quel point du territoire. L'autocar, accessible PMR, regroupe : un espace confidentiel pour les démarches administratives dématérialisées (France Service), un espace amovible pour un Espace de Vie Sociale (EVS) et l'accueil des jeunes, un salon pour l'accueil des aidants et une cabine de télémedecine.

Qui peut vous aider ?

- Etat (DETR)
- CAF
- Banque des territoires
- Conseil départemental de la Somme

49. POINT INFO FAMILLES ITINÉRANT

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS – CATÉSIS (59)
46 communes / Centres-bourgs : Avesnes-les-Aubert, Bertry et le Cateau-Cambrésis
63 602 habitants / Taux de pauvreté : 22%
Contact de l'action : Willy LENGLET - cambresis.ressources@gmail.com

Pour ? Comment ?

L'association Cambrésis ressources a déployé une offre itinérante à destination des familles proposant un accompagnement individuel pour informer, écouter, orienter les familles, réfléchir et agir pour l'éducation des enfants et mieux vivre sa parentalité.

Qui peut vous aider ?

- CAF
- Département du Nord



U. SE MOBILISER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Pour ? Comment ?

Face à l'ampleur des violences faites aux femmes (en 2022 et 2023, le Pas-de-Calais, le Nord et la Somme figurent parmi les départements qui affichent les plus forts taux de victimes), les élus locaux, notamment en zones rurales, jouent un rôle clé dans l'orientation et l'accompagnement des victimes. Dans la Somme, un protocole départemental renouvelé en 2023 renforce la coopération entre partenaires pour une prise en charge globale, avec une approche territorialisée favorisant les collaborations locales qui s'appuie sur la signature par l'élu d'une Charte "Ma commune s'engage contre les violences conjugales" qui incite les communes à mettre en place un plan d'action concret : Signaler les violences ; Désigner un référent dédié ; Informer les citoyens sur les dispositifs d'aide ; Créer des outils de sensibilisation ; Organiser des actions de sensibilisation. L'objectif est de créer un réseau d'acteurs locaux pour faciliter l'orientation des victimes et renforcer la coopération territoriale.

Qui peut vous aider ?

- DDFE de la Somme : jean-claude.ester@somme.gouv.fr

EN VIDÉO

Durée : 12min38
flashez ce QR Code ou [cliquez ici](#)



50. FACILITER LES DÉPARTS EN VACANCES

Qui peut vous inspirer ?

PONT-À- VENDIN (62)
3 099 habitants / Taux de pauvreté : 22,8%
Contact de l'action : Mme le maire, S. BABLIN - maire@pontavendin.fr

Pour ? Comment ?

La commune a mis en place un accompagnement personnalisé pour aider les bénéficiaires dans leurs démarches administratives et trouver des soutiens financiers adaptés, permettant de lutter contre le non-recours aux droits. Les séjours collectifs ont rencontré un grand succès, répondant à quatre objectifs principaux : Faciliter l'accès aux vacances en permettant à des publics exclus des vacances pour des raisons financières ou administratives de partir en vacances et ainsi réduire les inégalités sociales. Favoriser l'inclusion sociale en renforçant les liens sociaux, lutter contre l'isolement et créer des opportunités de rencontres et de partage. Encourager l'autonomie et la mobilité en offrant la possibilité à certains participants de partir seuls pour la première fois, en renforçant ainsi leur indépendance et leur confiance en eux. Réduire le stress et favoriser le bien-être en permettant aux bénéficiaires de se ressourcer et d'améliorer leur santé mentale grâce à une pause loin des soucis quotidiens.

Qui peut vous aider ?

- Chèques ANCV, financement Région, département, CALL.
- L'association Vacances Ouvertes (mpili@vacances-ouvertes.asso.fr) a réalisé l'animation du collectif, la qualification des acteurs locaux, le portage financier et administratif de l'action.



PLUS DE RENSEIGNEMENTS DANS VOTRE COMMUNE PARTENAIRE :

ABLAIN SAINT NAZAIRE - ANGRES - ANNAY SOUS-LENS - AVION - BILLY MONTIGNY - BOIS BERNARD - BULLY LES MINES
ÉLU-DIT-ÉLAUMETTE - FOULQUIÈRES-LES-LENS - GIVENCHY-EN-GOHELLE - GRENAY - HARNES - HULLUCH - LENS - LIEVIN
LORON-SOUS-LENS - LOOS-EN-GOHELLE - MERCUROT - MEURCHIN - NOVELLES-SOUS-LENS - PONT-À-VENDIN - ROUVROY
SAINS-EN-GOHELLE - SALLAUMINES - VENDIN-LE-VEUIL - WINGLES





51. ORGANISER DES FORUMS

Qui peut vous inspirer ?

ECAILLON (59)
 1 883 habitants / Taux de pauvreté : 12,3%
 Contact de l'action :
 Cécile MEUNIER - direction-jeanmoulin@ecaillon.fr

Pour ? Comment ?

Le centre social accueille régulièrement des forums autour des thématiques santé, travail... afin de permettre aux habitants d'accéder à l'information, au droit, et de mieux appréhender leurs problématiques au quotidien.

Qui peut vous aider ?

- France Travail
- Mission locale
- CPAM
- Département
- CAF

52. DISPOSITIF ITINÉRANT « EN VOITURE NINA ET SIMON.E.S »

Pour ? Comment ?

Initié par la DRDFE, le dispositif itinérant «En voiture Nina et Simon.e.s» est aujourd'hui porté par des associations locales dans 4 des 5 départements des Hauts-de-France. Ce point d'accueil itinérant est un lieu d'information d'écoute et d'orientation bienveillant pour toute personne se questionnant sur les thématiques de l'égalité entre les hommes et les femmes, de la vie affective sexuelle, de la vie de couple, des droits, de l'insertion ainsi que des violences.

Qui peut vous aider ?

- DRDFE : droits-des-femmes@hauts-de-france.gouv.fr

• Favoriser l'accès à l'information

L'accès aux services publics est de plus en plus dématérialisé. Une partie de la population (personnes âgées, publics précaires) peut être en difficulté quant à la maîtrise des outils numériques.

Il est donc important d'accompagner les usagers :

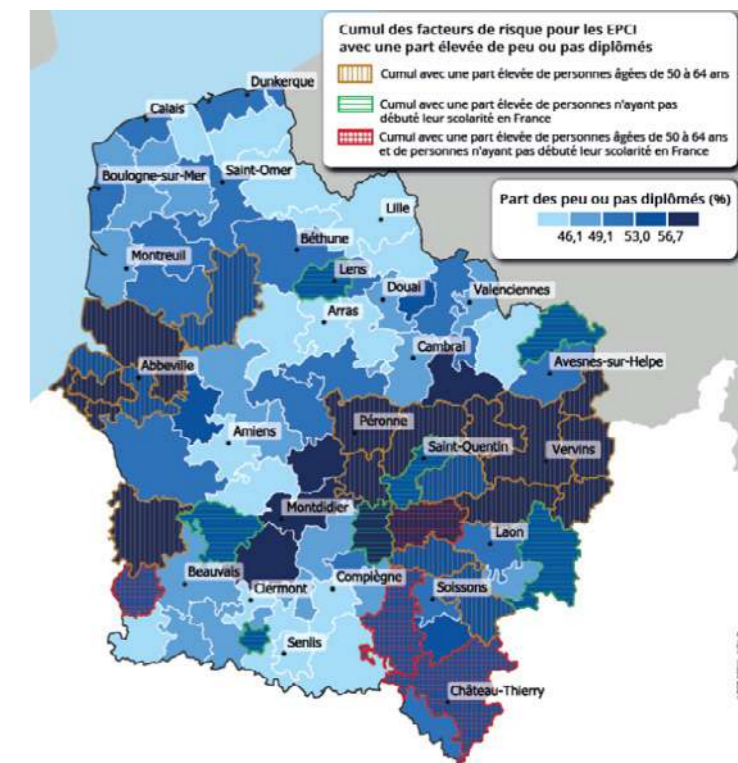
- bornes internet dans les mairies, les bibliothèques et les Maisons France Services,
- médiateurs numériques pour aider à la réalisation des démarches en ligne.
- ateliers de formation pour remplir une déclaration en ligne, prendre rendez-vous avec une administration ce qui renforcera l'autonomie des habitants face à la dématérialisation.
- réseaux de lecture publique avec l'implantation d'espaces France Services dans les médiathèques.

Mais une autre fracture est celle de l'illettrisme.

En effet, avec plus de 10% de la population régionale et un taux de jeunes de 15 à 19 ans peu ou pas diplômés pouvant dépasser 50%, l'enjeu autour d'une offre permettant de travailler les compétences de base est primordial. Contrairement à l'illectronisme, les personnes en difficulté face à la lecture ont "honte". La problématique pour structurer une offre est double : trouver les acteurs associatifs et les moyens financiers pour ouvrir des sessions de formation mais aussi pour "les remplir". La détection et la mise en confiance de ces publics se fait en général à travers d'autres actions comme le passage du code de la route, des actions sur la parentalité, une session de formation en entreprise...

Assurer la meilleure information passe aussi par le développement d'annuaire où puissent être référencés tous les lieux, acteurs, actions contribuant à lutter contre le non-recours. Il

peut être physique sous forme de brochure ou numérique. L'Etat a initié la plateforme [DORA](#). La difficulté réside dans l'actualisation de l'outil. Il semble donc pertinent de désigner un « référent social ».



DRDFE - 2018

53. S'ENGAGER DANS UN CONTRAT TERRITOIRE LECTURE

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PICARDIE DES CHÂTEAUX (02)
36 communes / Centres-bourgs : Pinon, Folembroy et Anizy-le-Grand
16 886 habitants / Taux de pauvreté : 14,7%
Contact de l'action : Laurent LEFEBVRE - dgs@picardiedeschateaux.fr

Pour ? Comment ?

La Communauté de communes a signé son Contrat Territoire Lecture avec le Département de l'Aisne et la DRAC en 2024. Ce projet a pour vocation de créer un réseau reliant les 12 bibliothèques du territoire. La première action phare porte sur l'informatisation et la numérisation des fonds d'une partie d'entre elles avec l'objectif de créer une navette de circulation des ouvrages. Des animations et des actions de formation sont également développées, en partenariat avec la Bibliothèque départementale. L'objectif est de développer la lecture publique.

Qui peut vous aider ?

Si vous êtes un EPCI, la DRAC et si vous êtes une commune, vous êtes invités à vous rapprocher de votre EPCI (les CTL étant déployés à l'échelle intercommunale).

54. PROPOSER DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AMIENS MÉTROPOLE (80)
39 communes / Centres-bourgs : Amiens, Longueau et Salouël
181 658 habitants / Taux de pauvreté : 19,5%
Contact de l'action : Jean-Claude IRIARTEARRIOLA - jice.iriarteardiola@gmail.com

Pour ? Comment ?

Mise en place d'ateliers d'apprentissage et de réapprentissage des savoirs de base (dans les locaux de l'association à Amiens et dans les médiathèques du Val de Somme). Ateliers gratuits à entrées et sorties permanentes.

Qui peut vous aider ?

L'agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) a déployé depuis 2023 en Hauts de France un module de professionnalisation des acteurs en contact avec les publics (hautsdefrance@anlci.gouv.fr)

55. STRUCTURER UN ÉCOSYÈME D'ACTEURS POUR LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BÉTHUNE-BRUAY, ARTOIS-LYS ROMANE (62)
100 communes / Centre-bourg : Béthune
275 327 habitants / Taux de pauvreté : 17,9%
Contact de l'action : Aline LOUCHART - aline.louchart@bethunebruay.fr

Pour ? Comment ?

En 2024, la CABBALR, avec le soutien de l'ANLCI, a bénéficié du dispositif de la Coopérative des Solutions Illettrisme pour renforcer la lutte contre l'illettrisme. L'objectif était de réunir les acteurs du territoire autour de la question : "Comment mieux repérer et orienter les publics en proximité d'ici 3 à 6 mois ?" et de concevoir des actions concertées et adaptées. Deux actions sont en cours : la création d'un réseau territorial de veille et d'action (partage d'outils, dispositifs, expériences et actualités et organisation de formations et d'actions de sensibilisation communes) et la création d'un outil commun pour faciliter le repérage des situations d'illettrisme. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée entre la CABBALR et la CAF (Premières journées nationales d'action contre l'illettrisme en septembre 2025)

Qui peut vous aider ?

- Construire une stratégie de prévention et de lutte contre l'illettrisme au sein d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) nécessite une approche structurée, collaborative et adaptée aux spécificités locales. L'ANLCI peut vous accompagner sur les étapes clés pour élaborer une telle stratégie : hautsdefrance@anlci.gouv.fr

Renforcer le lien social

Renforcer le lien social dans les territoires ruraux est essentiel pour lutter contre l'isolement, la solitude, dynamiser la vie locale, lutter contre le non recours aux droits et renforcer la solidarité intergénérationnelle.

Quelques pistes :

- En développant des espaces de rencontre et de convivialité : espace de vie sociale (EVS) / centre social intercommunal, cafés associatifs (opération 1000 cafés), maisons de village, tiers-lieux, bibliothèques, espaces de coworking... Concernant plus précisément les tiers lieux, une [association](mailto:sebastien@compagnie.tiers-lieux.org) facilite les échanges de bonnes pratiques (contact : sebastien@compagnie.tiers-lieux.org).
- En organisant des événements culturels, sportifs et festifs pour favoriser les échanges informels
- En accompagnant financièrement et logistiquement les associations locales, en valorisant le bénévolat et en incitant les habitants à s'engager dans des projets de solidarité locale.
- En encourageant des initiatives d'entraide et de solidarité : covoiturage solidaire, réseaux d'échange de services (jardinage, garde d'enfants, courses, conciergerie sociale, ...), coopératives de production ou de consommation.
- En facilitant la participation citoyenne et la co-construction des projets (conseils citoyens ruraux, concertations publiques, budgets participatifs).



Guide méthodologique de la CAF : [cliquez ici](#)

56. AVOIR UN ESPACE DE VIE SOCIALE

Qui peut vous inspirer ?

MONCHY-LAGACHE (80)
574 habitants / Taux de pauvreté : 17,7%
Contact de l'action : Dorine GULRICH - biblid@orange.fr

Pour ? Comment ?

Le nouvel Espace de Vie Sociale (EVS) de Monchy-Lagache est un lieu ouvert à tous, favorisant les animations collectives et la participation des habitants. Il propose des activités régulières (yoga, gym, jeux de société, tricot crochet, soutien scolaire) et ponctuelles (ateliers créatifs, ludobus, instants des bébés, cours d'informatique, jeux vidéo, découverte des métiers en casque VR). Les activités sont animées par des bénévoles et organisées selon les idées des participants, sous la coordination de la responsable de l'EVS et de la commune. Les objectifs poursuivis sont de renforcer les liens de voisinage et intergénérationnel, de créer des liens de solidarité entre les habitants et de diversifier les services et animations pour répondre aux besoins de la population. Cet espace vise à renforcer le tissu social local, lutter contre l'isolement et proposer une offre de services adaptée à un territoire rural.

Qui peut vous aider ?

- CAF
- Fédération des centres sociaux : valerie.comblez@centres-sociaux.fr

57. CONCEVOIR UN PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CHAMPAGNE PICARDE (02)

46 communes / Centres-bourgs : Villeneuve-sur-Aisne, Sissonne et Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt
20 838 habitants / Taux de pauvreté : 14,7%

Contact de l'action : Claire DUBOS - population@cc-champagnepicarde.fr

Pour ? Comment ?

La CCCP a construit son projet social de territoire dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), en collaboration avec la CAF, les élus et les acteurs locaux. Ce projet s'articule autour de trois grandes priorités. La première concerne la petite enfance et la parentalité. L'objectif est d'améliorer l'accueil des jeunes enfants, de valoriser les crèches avec le label AVIP, de créer un réseau de professionnels issus de la petite enfance, du social et de la culture, de mettre en place un observatoire des pratiques, et d'ouvrir un lieu ressource pour les parents au sein d'un centre culturel. La deuxième priorité vise la jeunesse et la vie associative. Elle consiste à créer des espaces adaptés aux jeunes, à les accompagner dans la construction de leur avenir, et à soutenir les associations ainsi que l'engagement bénévole. Enfin, la troisième priorité porte sur les Espaces de Vie Sociale (EVS) et les tiers-lieux. L'objectif est de renforcer les liens entre ces espaces, de développer le réseau des bibliothèques grâce au Contrat Territoire Lecture (2023-2025), et de favoriser l'accès à la culture dès le plus jeune âge, notamment avec des espaces lecture intégrés aux lieux de santé. Les permanences France Services s'inscrivent également dans cette dynamique de proximité et de lien social.

Qui peut vous aider ?

- CAF, DRAC, ANLCI, Education Nationale
- La Compagnie des Tiers-Lieux : sebastien@compagnie.tiers-lieux.org

REPÉRER / ALLER VERS :

Associations, aides à domicile, facteurs, bailleurs, fournisseurs d'énergie, pair à pair, enseignants, missions locales, France Travail, chefs d'entreprises...

CONCEVOIR :

Une offre de services pouvant répondre aux besoins des personnes précaires (guichet, offre mobile, tarification sociale, association...) sur la parentalité, la formation, l'offre de loisirs, la mobilité, le logement, l'accès aux soins, l'alimentation...

ACCOMPAGNER :

CCAS, CIAS, maisons du département, PCB, MFS, permanences d'administration, associations de lutte contre l'illettrisme, l'illectronisme, maison de la mobilité, maison de l'habitat...

INFORMER / FORMER :

Brochures, sites internet, les travailleurs sociaux, toute personne travaillant dans le champ social, éducatif, de l'emploi, en contact avec le public...

ANIMER / EVALUER :

Création d'un comité d'usagers, comité des parties prenantes incluant toutes les institutions pouvant offrir une réponse à un besoin ; CAF, MSA, CPAM, CARSATT, ARS, département, région...

58. OUVRIR TOUS LES DROITS

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS (62)

46 communes / Centres-bourgs : Arras, Dainville et Saint-Laurent-Blangy
109 776 habitants / Taux de pauvreté : 14,9%

Contact de l'action : Alexandre PIERRON - a.pierron@cu-arras.org

Pour ? Comment ?

L'expérimentation Territoire Zéro Non-Recours menée par la Communauté Urbaine d'Arras vise à garantir l'accès aux droits sociaux (aides légales et extralégales) pour les habitants des 46 communes du territoire. Le plan d'action repose sur la mobilisation des partenaires institutionnels (CAF, MSA, CPAM, France Travail, Département) et communautaires (bailleurs sociaux, associations, centres sociaux, Maisons France Services). Les Objectifs : réduire le non-recours aux droits sociaux, décloisonner les informations pour simplifier le parcours des usagers, mettre en place une administration proactive pour faciliter l'ouverture des droits, lutter contre la précarité et la pauvreté, assurer une équité d'accès aux droits sur l'ensemble du territoire. Les publics ciblés sont les jeunes, les familles monoparentales, les allocataires du RSA, de la prime d'activité et les demandeurs d'emploi et les seniors.

Qui peut vous aider ?

- Pour faciliter de l'accès aux droits vous pouvez vous appuyer sur les institutions suivantes afin de développer le partenariat : CAF, MSA, CPAM, France Travail, Département, associations caritatives, EPCI, CCAS/CIAS, Centres sociaux, bailleurs sociaux, réseau d'entreprises, le réseau Maison France Services



ENJEU 5

BÂTIR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SOLIDAIRE •

ENJEU 5

BÂTIR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SOLIDAIRE

La transition écologique solidaire répond aux défis environnementaux tout en garantissant une justice sociale.

Cette transition ne peut être réussie que si elle est inclusive, en soutenant les populations les plus vulnérables pour qu'elles aient accès aux solutions écologiques et aux bénéfices économiques qui en découlent.

- **lutter contre la précarité énergétique**
- **Faciliter l'accès à une alimentation saine et durable**
- **Maîtriser la ressource en eau**

• Lutter contre la précarité énergétique

Lutter contre la précarité énergétique en milieu rural est à la fois un enjeu social, économique et écologique.

La précarité énergétique aggrave les inégalités sociales en augmentant la vulnérabilité des ménages modestes. Des logements mal isolés ou mal chauffés entraînent des problèmes de santé (maladies respiratoires, stress, dépression). De plus, en ruralité, les logements anciens sont souvent mal isolés et énergivores voire indignes, ce qui entraîne une dépendance à des énergies coûteuses (fioul, gaz en citerne). Une part importante du budget des ménages est alors consacrée à l'énergie.

La dispersion de l'habitat rend difficile l'accès aux réseaux de chaleur ou aux dispositifs d'aide.

Comment lutter contre la précarité énergétique ?

- En contractualisant un « pacte territorial France Renov' » avec l'ANAH ce qui aidera à structurer un écosystème d'acteurs (Cf [Vademecum](#)) afin de parvenir à identifier, orienter et accompagner les propriétaires des logements classés F ou G qu'ils soient bailleurs ou occupants en travaillant avec les associations locales, les services sociaux,
- En initiant via le pacte territorial ANAH une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH),
- En s'appuyant sur les Maisons France Services pour que les ménages soient sensibilisés, bénéficient d'informations sur la rénovation de l'habitat et puissent être appuyés dans leurs démarches (création de compte, demande de subventions, etc.), afin d'obtenir les aides à la rénovation de leur logement,
- En facilitant l'accès à des artisans locaux qualifiés (label RGE),
- En organisant des ateliers sur la maîtrise de l'énergie,
- En distribuant des kits d'économie d'énergie (ampoules LED...),
- En encourageant la production d'énergie renouvelable locale : installation de panneaux solaires, parcs éoliens, ou chaufferies bois,
- En mettant en place une « plateforme territoriale de la rénovation énergétique ».

Le [réseau Eco-habitat](#) est une association d'aide contre la précarité énergétique. Soutenu par l'Etat dans le cadre du plan de relance, le réseau repère et accompagne des familles propriétaires en grande précarité énergétique dans la rénovation de leur habitat indigne.

RÉSEAU ECO-HABITAT EN VIDÉO

Durée : 3min20

flashez ce QR Code ou [cliquez ici](#)



59. STRUCTURER UN ÉCOSYSTÈME D'ACTEURS AUTOUR DE LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS (62)
 96 communes / Centres-bourgs : Avesnes-le-Comte et Aubigny-en-Artois
 33 141 habitants / Taux de pauvreté : 10%
 Contact de l'action : Aurélien LEFEBVRE - accueil@campagnesartois.fr

Pour ? Comment ?

En 2023, les Campagnes de l'Artois ont développé deux axes de travail : l'autodiagnostic des logements par les ménages (les ménages peuvent emprunter la mallette autonome de diagnostic énergétique « Ton énergie se fait la malle ? », développée par la Communauté de Communes), afin de mieux connaître les forces et faiblesses de leur logement, et le renforcement de l'accompagnement de ces derniers. Elles participent au programme expérimental (2024/2026) « Territoires Zéro Exclusion Énergétique », financé par les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Il consiste en un accompagnement social, technique et financier des publics modestes, habitants dans les logements considérés comme des passoires énergétiques (classés E, F et G), dans la rénovation énergétique de leur logement. Cet accompagnement renforcé, effectué par des opérateurs spécialistes de l'accompagnement à la rénovation énergétique, vise à faire bénéficier ces publics isolés des aides financières (publiques et privées) à la rénovation.

Qui peut vous aider ?

- DDTM, ANAH
- L'association « [Stop à l'exclusion énergétique](#) »



V. LUTTER CONTRE LE LOGEMENT INDIGNE

En diffusant largement l'information sur ces plateformes et en structurant un réseau de lanceurs d'alerte.

Qui peut vous aider ?

- oilhi.beta.gouv.fr (dans le 59 et le 62)
- La plateforme signal-logement.beta.gouv.fr (ex-histologe)
- CAF, ARS, DDTM

W. SIGNER UN PACTE TERRITORIAL FRANCE RÉNOV'

Qui peut vous aider ?

- DDTM
- ANAH : Guide des missions du pacte territorial France Renov' - Octobre 2024

TERRITOIRE ZÉRO EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

VOUS ÊTES :

- ▶ HABITANT DU TERRITOIRE
- ▶ PROPRIÉTAIRE D'UNE MAISON DE + DE 15 ANS
- ▶ UN FOYER À REVENUS MODESTES
- ▶ ASSOMÉ PAR VOS DÉPENSES D'ÉNERGIE

CONTACTEZ LE GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT AU 03 21 220 200 - HABITAT@CAMPAGNESARTOIS.FR WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR



Faciliter l'accès à une alimentation saine et durable

Accéder à une alimentation saine et durable est en premier lieu un enjeu de santé publique car une mauvaise alimentation est un facteur de risque majeur pour les maladies chroniques (obésité, diabète, maladies cardiovasculaires) et la malnutrition (carences en vitamines, en fer). L'accès limité à des produits frais et équilibrés en raison de l'éloignement des commerces et des marchés aggrave ces problèmes dans les zones rurales. De plus, les produits bio ou locaux sont souvent perçus comme trop chers. La précarité alimentaire pousse vers des produits ultra-transformés, moins chers mais moins nutritifs.

Comment faciliter l'accès à une alimentation saine et durable ?

- En renforçant les circuits courts et la production locale,
- En créant des coopératives agricoles pour mutualiser les ressources,
- En mettant en place des marchés hebdomadaires dans les villages et en encourageant les producteurs locaux à vendre en direct,
- En mettant en place une tarification sociale, en utilisant le dispositif national de la cantine à 1 euro,
- En favorisant les paniers solidaires,
- En développant l'éducation alimentaire et la sensibilisation dans les écoles,
- En proposant des ateliers de cuisine pour apprendre à cuisiner des produits de saison dans les CCAS, EVS,
- En créant des jardins partagés pour reconnecter les habitants à la terre,
- En agissant sur la restauration collective locale : introduire des produits locaux et bio dans les cantines, fixer un objectif de pourcentage de produits locaux dans la restauration scolaire et collective, favoriser les marchés publics courts et accessibles aux petits producteurs, instaurer un repas végétarien hebdomadaire pour réduire le coût et l'impact environnemental,
- En mettant en place un réseau de redistribution (épicerie sociales, associations).

Pour mettre en place toutes ces actions, il est possible de mobiliser les acteurs locaux et les partenaires en instaurant un **conseil alimentaire territorial** qui associera agriculteurs, associations, commerçants, élus et habitants. Cela pourra déboucher sur la structuration d'un **projet alimentaire de territoire (PAT)**. Pour financer cette animation et une partie de ces actions, il sera possible de s'appuyer sur les fonds européens mais aussi sur les appels à projets nationaux.

60. FAVORISER LE MIEUX MANGER ET LES CIRCUITS COURTS

Qui peut vous inspirer ?

LA THIÉRACHE (02)

Contact de l'action : Alice JAMARD - aptahr2@orange.fr

Pour ? Comment ?

Les *Nutrichèques* est une initiative du centre socioculturel APTAHR, dans le cadre de l'AMI [Mieux Manger pour Tous](#). Destinée aux foyers modestes, elle propose des bons couvrant 80 % du coût d'achats alimentaires auprès de producteurs locaux. En échange, les bénéficiaires participent à des ateliers sur une alimentation saine et durable. L'action associe acteurs agricoles, sociaux, éducatifs et territoriaux et vise à améliorer la santé, soutenir l'économie locale, réduire les dépenses alimentaires et promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement.

Qui peut vous aider ?

- DRAAF : pna.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr
- DREETS : dreets-hdf.psi-adis-uf-pauvrete@deets.gouv.fr



61. AVOIR UN PROJET STRUCTURANT DANS LE CADRE D'UN PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

Qui peut vous inspirer ?

LA THIÉRACHE (02)

Contact de l'action : Alice JAMARD - aptahr2@orange.fr

Pour ? Comment ?

La [T@mbouille](#) est une cuisine mobile et espace de vie sociale itinérant lancée en juin 2022 avec le soutien de France Relance. Elle sillonne les villages pour recréer du lien social et proposer un accompagnement via la cuisine, outil de médiation et de convivialité. Ce dispositif s'inscrit dans une démarche collaborative par l'implication des foyers ruraux, clubs seniors, associations et collectivités. La T@mbouille accueille des ateliers de sensibilisation à une alimentation saine et durable animés par des professionnels et des bénévoles locaux et dans lesquels sont associés des bénéficiaires de minima sociaux dans le cadre d'un parcours d'insertion.

Qui peut vous aider ?

- DRAAF : pna.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr
- DREETS : dreets-hdf.psi-adis-uf-pauvrete@deets.gouv.fr
- Fondation du Crédit Agricole Nord-Est

Maîtriser la ressource en eau

L'eau est une ressource essentielle dont la gestion impacte directement la qualité de vie et le coût de la vie des habitants d'un territoire, notamment en milieu rural.

L'eau potable est essentielle pour la santé, l'hygiène et le bien-être. La facture d'eau pèse lourdement sur le budget des ménages modestes.

Les fuites dans les réseaux ou dans les habitations entraînent une augmentation des factures, une perte de ressources précieuses.

L'absence d'un réseau d'assainissement collectif ou individuel adéquat impacte la santé publique (maladies hydriques) et la qualité environnementale (pollution des nappes phréatiques).

Comment traiter le sujet de l'eau dans une stratégie de lutte contre la pauvreté ?

- En modernisant les infrastructures de captage et de traitement.
- En améliorant les réseaux d'eau et d'assainissement
- En mettant en place une tarification sociale de l'eau : par exemple, en proposant une tarification progressive (prix bas pour les besoins essentiels, plus élevé pour les usages de confort).
- En encourageant la sobriété et la gestion durable de la ressource en eau : par exemple en distribuant des équipements économes en eau (mousseurs, réducteurs de débit) ou en promouvant la récupération et la réutilisation de l'eau de pluie.
- En mobilisant les acteurs locaux : associer les syndicats d'eau, les associations locales, les agriculteurs et les habitants et en sollicitant les aides et subventions : Fonds européens (FEDER) pour la modernisation des réseaux, aides de l'Agence de l'eau pour les travaux de réhabilitation, soutien de la Région et de l'État pour les projets d'assainissement.



Les **bons gestes** pour réduire sa facture et protéger la planète.

<p>Réparer les fuites ! Contrôler sa consommation nocturne. Un robinet qui goutte, c'est un robinet qui coûte !</p>	<p>Choisir les bons outils ! S'équiper d'une douche économique, chasse d'eau double touche, mousseurs</p>	<p>Chaque geste compte ! Lave-linge et lave-vaisselle toujours plein en mode éco</p>
<p>Laver sa voiture en station de lavage qui recycle l'eau</p>	<p>Tondre le gazon à 8 cm ! Pailler, un binage vaut 2 arrosages</p>	<p>Utiliser les piscines publiques ! Une piscine privée de 40m² c'est un an de consommation d'eau potable pour une personne</p>
<p>Pour les collectivités Détecter, colmater les fuites ! Améliorer son rendement de réseau d'eau potable</p>	<p>Chaque geste compte ! Une douche rapide plutôt qu'un bain Couper l'eau pendant le savonnage</p>	<p>Renseignez-vous en mairie ! Pour les restrictions d'usage d'eau potable</p>

www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr

62. METTRE EN OEUVRE UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) ET RÉDUIRE LA FACTURE D'EAU DES MÉNAGES

Qui peut vous inspirer ?

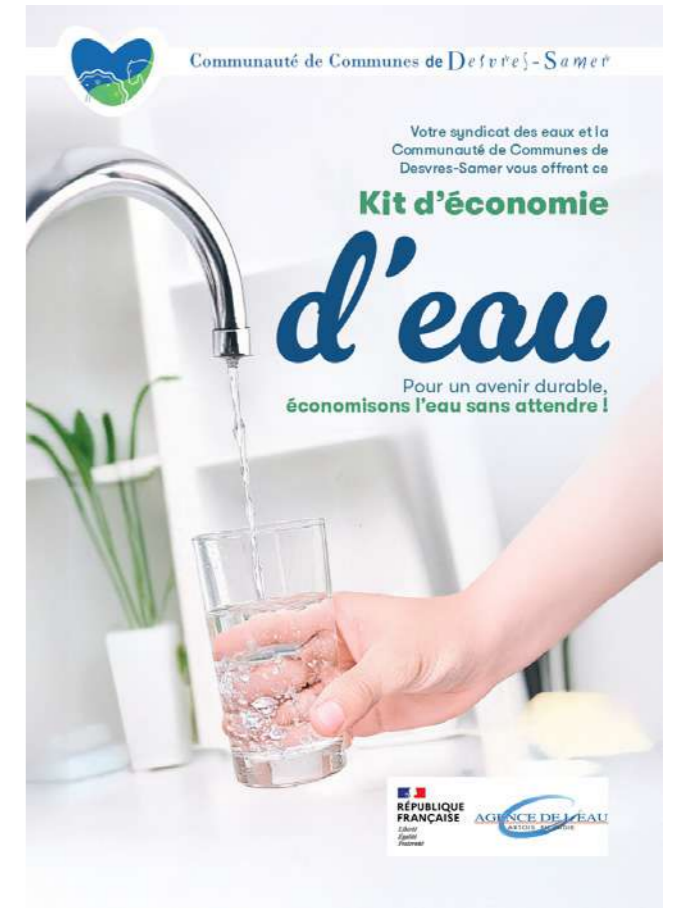
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE DESVRES - SAMER (62)
31 communes / Centres-bourgs : Devres, Samer et Longfossé
23 221 habitants / Taux de pauvreté : 13,7%
Contact de l'action : Sophie COSSEMENT - sophie.cossement@cc-desvressamer.fr

Pour ? Comment ?

Pour faire face à la raréfaction et à la dégradation de l'eau liées au réchauffement climatique, la CCDS encourage une consommation responsable. Elle distribue gratuitement à chaque foyer un kit d'économies d'eau eqWergy (régulateur de douche, aérateurs de robinet, joints, sac chasse d'eau), grâce au soutien de l'agence de l'eau Artois. L'idée est de préserver la ressource en réduisant la consommation domestique.

Qui peut vous aider ?

- Agence de l'eau Artois-Picardie : p.branger@eau-artois-picardie.fr



X. AMÉLIORER LE RENDEMENT DES RÉSEAUX ET LA QUALITÉ DE L'EAU

Les agences de l'eau aident à financer (sous condition) la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, l'amélioration de la gestion du patrimoine public du service d'eau potable et la réduction des fuites sur le réseau d'eau potable.

Qui peut vous aider ?

- Agence de l'eau Artois Picardie



63. ETRE ACCOMPAGNÉ DANS SA GESTION DE L'EAU

Qui peut vous inspirer ?

COMMUNE DE CRECY-EN-PONTHIEU (80)
1352 habitants / Taux de pauvreté : 14,7%
Contact de l'action : Nathalie DACQUET - mairie@crecyenponthieu.fr

Pour ? Comment ?

La compétence assainissement collectif est assurée au niveau communal, via un contrat de délégation de service public avec une société privée. Une étude diagnostique du système d'assainissement est obligatoire tous les 10 ans pour répondre aux exigences réglementaires. Dans le cadre du programme "Petites villes de demain", une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) gratuite a été proposée pour accompagner la commune dans la désignation du bureau d'études chargé du diagnostic. Cette AMO inclut la rédaction du dossier de consultation des entreprises (DCE), l'analyse des offres, le suivi de l'étude et l'organisation des réunions de suivi.

Qui peut vous aider ?

- La Banque des Territoires propose un accompagnement global et adapté aux besoins des collectivités, en mettant l'accent sur la durabilité, la cohésion sociale et l'innovation. Son engagement vise à construire des territoires résilients, inclusifs et respectueux de l'environnement (sabah.oumensour@caissedesdepots.fr)

ANNEXE : PROPOSITION D'AUTO-DIAGNOSTIC POUR LES ELUS

Cet autodiagnostic vise à aider à prendre du recul sur le territoire ; à identifier les points d'appui et les fragilités dans la conduite de projets ; à engager une réflexion partagée au sein de l'équipe municipale ou avec des partenaires ; à vous outiller pour aborder des projets sensibles ou complexes avec méthode.

La plupart des actions seront d'autant plus efficaces si elles sont construites à plusieurs, ce qui nécessitera un regroupement entre plusieurs communes ou un portage à l'échelle de l'EPCI ou d'un PETR.

MODE D'EMPLOI

→ À quel moment l'utiliser ?

- En amont d'un nouveau projet ou d'un mandat
- Lors d'une réorientation stratégique
- Après une période de tension ou de blocage
- En préparation d'un accompagnement externe

→ Seul ou en collectif ?

- En lecture individuelle (par vous ou un technicien)
- En travail d'équipe (bureau, élus de projets, services)
- En atelier animé (par un tiers, animateur de territoire, consultant...)

→ Comment remplir l'outil ?

1. Parcourez les enjeux et thématiques une à une.
2. Pour chaque item, évaluez votre niveau d'avancement (sur une échelle à 4 niveaux : Pas débuté, Début de réflexion, En place, Riche et évalué).
3. Notez librement des commentaires ou éléments concrets qui justifient votre évaluation.

Conseils d'interprétation

- Il ne s'agit pas de "réussir" mais de prendre conscience.
- Ce diagnostic est un point de départ, pas un jugement.
- Observez les déséquilibres entre enjeux (ex : gouvernance avancée, mais peu de vision partagée).
- Cherchez les leviers simples à activer rapidement (actions à bas seuil, partenaires déjà prêts).
- Les zones "vierges" peuvent révéler un angle mort à explorer (ex : tensions ignorées, absence de stratégie partagée...).

ET APRÈS ?

L'outil est un révélateur. Il prend tout son sens s'il débouche sur une action ou un accompagnement.

Quelques suites possibles :

- Initier un séminaire d'élus pour partager le diagnostic
- Construire une feuille de route autour des enjeux clés repérés
- Faire appel à un regard extérieur pour approfondir certains points
- Intégrer les résultats dans une démarche de participation locale

Un document à l'initiative de Sylvie Charrière,
Commissaire à la lutte contre la pauvreté (novembre 2022 - mars 2024)

Enjeu	Thématique	Item	Niveau d'avancement	Commentaires
Enjeu 1 : construire une stratégie	Mutualiser	CIAS créé proposant au moins 3 services		
		PETR avec ressource ingénierie et projets aboutis		
		Centre social mutualisé proposant au moins 3 actions		
	Impliquer et former	Existence d'une vision politique du changement co-construite, partagée et évaluée		
		Existence d'outils d'information (web, panneau, journal)		
		Existence d'un annuaire des offres de services actualisé		
	Se doter en ingénierie	Existence d'un organe participatif réunissant une diversité d'acteurs		
		Travail étroit avec le sous Préfet		
		Existence d'un tableau de bord actualisé qui analyse le territoire		
	Trouver des financements	Montage de projets par chargé de mission financé par dispositif (PVD, VdA, CTG, EPF, ...)		
Utilisation de projets écologiques pour générer des taxes (éolienne, méthaniseur, agrivoltaïsme, ...)				
Existence d'une fondation territoriale animée et "productive"				
		Montages de dossiers fonds européens et usage des financements		
Enjeu 2 : prévenir la pauvreté	Soutenir la parentalité	Existence sur l'EPCI d'une offre de service parentalité		
		Existence d'un relais petite enfance		
	Développer les pratiques de loisirs	Existence de colos apprenantes		
		Mise en place de tarification sociale (sport, culture, BAFA, ...)		
	Mener un projet éducatif de territoire	Politique d'accès pour tous à la culture riche et structurée (CLEA, venue d'œuvre et d'artistes, ...)		
		Existence de plusieurs RPC sur le territoire		
Accompagner les jeunes vers l'autonomie	Structuration et animation d'un PEDT multipartenarial (éduc nat, monde éco, associations, parents, ...)			
	Avoir un comité jeunesse pour co-construire les actions			
		Existence d'actons visant à lever les freins à la mobilité (spatiale et culturelle)		
		Existence d'actions visant à ouvrir le champs des possibles (culture, stages, citoyenneté, ...)		
Enjeu 3 : Faciliter l'accès à l'emploi	Mobiliser le tissu économique	Existence d'un comité partenarial travaillant la GPEC faisant évoluer l'offre de formation locale		
		Existence d'un CLEE proposant des actions régulières		
	Développer les modes de garde	Animation et structuration d'une offre de modes de garde riche et variée		
		Existence et usage renforcé de places AVIP sur le territoire		
	Renforcer l'offre de soin	Travail partenarial de médiation et de soutien spécifique aux familles monoparentales		
		Existence et animation d'un CPTS		
Favoriser l'accès au logement	Existence d'une stratégie et d'actions pour attirer les professionnels de santé (maison de santé, locaux, partenariat avec un hôpital, ...)			
	Existence de logements intergénérationnel			
Lever les freins à la mobilité	Mobilisation autour des logements vacants (recensement, travail avec les propriétaires, ...)			
	Analyse du besoin et mobilisation des bailleurs sociaux et de la DDT			
		Travail soutenu autour du PAMS pour créer les actions manquantes		
		Existence d'une plateforme mobilité permettant d'accompagner de proposer des prêts de véhicule, une auto-école sociale et des TUS.		
Enjeu 4 : Accéder à ses droits	Repérer, accueillir et accompagner	Création et animation d'un écosystème d'acteurs en capacité de repérer et d'amener vers des structures ad hoc		
		Existence d'un bouquet de services en réseau pouvant être itinérant: MFS, centre social, CCAS, associations, PMI, ...		
		Existence d'actions, d'évènements mobilisateurs		
	Favoriser l'accès à l'in-formation	Existence d'actions de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme		
		Existence d'outil facilitant l'accès à l'information: borne internet, panneau d'affichage, journal, annuaire des associations et des services		
	Renforcer le lien social	Existence de formation à destination des élus et des citoyens		
Existence d'un espace de vie sociale répondant aux besoins de la population				
Structurer un écosystème	Existence de tiers lieux animés: théâtre, projections de film, épicerie sociale, ...			
	Conception et animation d'un plan territorial de cohésion sociale			
		Existence d'un personnel de la collectivité dédié à l'animation de cet écosystème		
Enjeu 5 : Bâir une transition écologique solidaire	Lutter contre la précarité énergétique	Signature de pacte territorial France rénov, animation et élaboration d'actions		
		Existence et animation d'un écosystème d'acteur: associations, bailleurs, Etat, PME RGE du BTP, ...		
	Faciliter l'accès à une alimentation saine et durable	Existence et animation d'un plan alimentaire de territoire (PAT): circuit court, paniers solidaires, jardins partagés, ateliers cuisine, ...		
		Tarifification sociale de la cantine		
	Maîtriser la ressource en eau	Mise en place d'une cuisine centrale		
Diagnostic et travail autour de la modernisation des réseaux				
		Plan de sobriété à destination des usagers : mousses, réutilisation eau de pluie, ...		



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOUTENU PAR LE
PACTE DES
SOLIDARITÉS

Directeur de publication : Préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord
Coordination : Commissariat à la lutte contre la pauvreté
Graphisme et mise en page : EXAECO